# GROUPE B ENETEAU

Rapport Annuel 2011-2012

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 1er FEVRIER 2013

# **SOMMAIRE**

Organes de direction et de controle	4
Bénéteau et la bourse	4
Evolution des principaux indicateurs	5
Rapport de gestion du Directoire	6
Rapport complémentaire du Directoire	19
Rapport du Conseil de Surveillance	21
Rapport du Président sur le fonctionnement du Conseil de Surveillance et le contrôle interne	22
Rapport des Commissaires aux comptes sur le Rapport du Président	30
Groupe Bénéteau	
- Eléments financiers	33
- Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	59
Bénéteau S.A.	
- Eléments financiers	61
- Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels	75
- Rapport spécial des Commissaires aux comptes	76
- Rapport des Commissaires aux comptes sur les opérations sur le capital	78
Projet des résolutions	80
Descriptif du programme de rachat d'actions propres à autoriser	83
Attestation du Rapport Financier Annuel	85
Notes	86

## **Organe de Direction et de Contrôle**

#### Conseil de Surveillance

Président Yves Lyon-Caen

Vice-Président Annette Roux

Yvon Bénéteau Eric Delannoy Luc Dupé Yves Gonnord Christian de Labriffe

(Jean-Pierre Goudant) (Jean-Louis Cassin)

#### Directoire

Président Bruno Cathelinais

Dieter Gust Aymeric Duthoit Carla Demaria

#### Commissaires aux Comptes

Compagnie Régionale de Poitiers Atlantique Révision Conseil

Compagnie Régionale de Versailles KPMG Audit

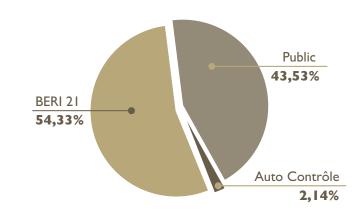
#### Bénéteau et la Bourse

#### Capital

82 789 840 actions de 0,10 € Capital social : 8 278 984 €

Au 31 août 2012, la S.A. BERI 21, société détenue par le groupe familial, détient 54,33% du capital de BÉNÉTEAU S.A.

A notre connaissance, un actionnaire détient plus de 5% du capital de BÉNÉTEAU SA. Il s'agit du Fonds Franklin Ressources Inc à hauteur de 5,015%.



#### Identité du titre

Nom de la Société BÉNÉTEAU

Place de la cotation Euronext Paris

Compartiment Eurolist

Compartiment B

Date d'admission Mars 1984

Dénomination du titre coté BÉNÉTEAU

Code ISN FR0000035164

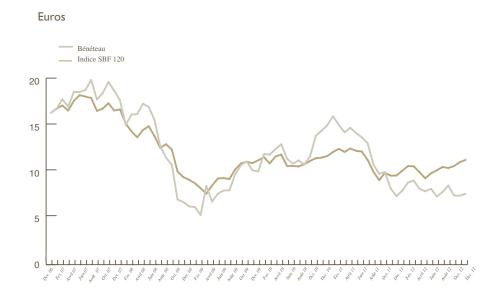
Nominal de l'action cotée 0,10 €

Nombre de titres 82 789 840

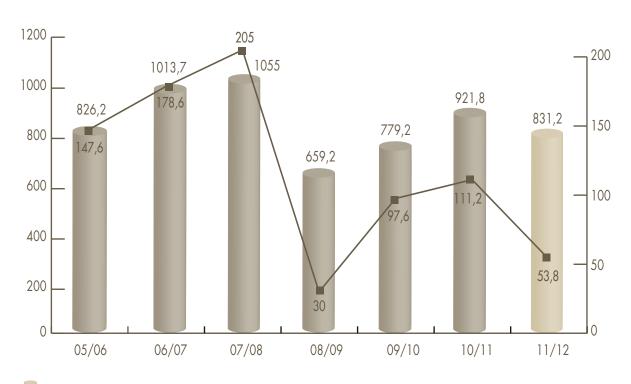
Droit de vote Oui

Droit au dividende ordinaire Oui

#### Evolution du cours de l'action Bénéteau



# **Evolution des Principaux Indicateurs**

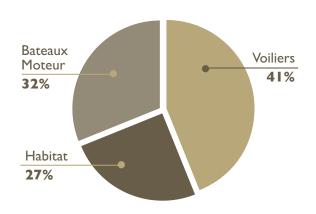


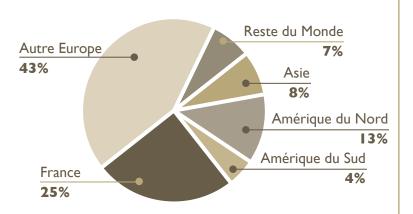
Chiffre d'affaires en M€

--- EBITDA M€



Répartition géographique du CA Bateau réseau mondial (\*) 2011-2012





(\*) hors loueurs

#### **GROUPE BENETEAU**

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe s'établit à 831,2 millions d'euros au 31/08/2012 contre 921,8 millions d'euros au 31/08/2011.

Le résultat opérationnel s'élève à 0,2 millions d'euros.

Le résultat net publié s'élève à -0,9 millions d'euros.

La trésorerie nette consolidée du groupe s'établit à 36,5 millions d'euros dont 14,8 millions d'euros d'actions d'autocontrôle (à leur valeur d'achat).

#### ■ I – ACTIVITE ET RESULTAT OPERATIONNEL DES DIVISIONS

#### • Principaux indicateurs par activité

en M€	Chiffre d'affaires			F	Résultat opérationnel			
	2012	2011	Evolution		201	12	201	1
						% Ca		% Ca
BATEAUX	609,9	694,7	(12,2%)		(4,3)	(0,7%)	54,4	7,8%
HABITAT	221,3	227,1	(2,6%)		4,5	2,0%	12,5	5,5%
TOTAL	831,2	921,8	(9,8%)		0,2	0%	66,9	7,3%

Dans un environnement économique difficile particulièrement en Europe, le groupe Bénéteau a réalisé un résultat opérationnel légèrement positif au cours de l'exercice 2011-2012 grâce à la poursuite de sa politique d'investissement. Dans le bateau, le groupe a continué de progresser. Il a accru son rayonnement mondial en renforçant sa présence sur les nouveaux marchés d'Amérique du Sud et d'Asie tout en poursuivant son expansion sur le marché des bateaux à moteurs en Amérique du Nord.

Le **résultat opérationnel** s'élève à 0,2 millions d'euros.

- L'activité Bateaux dégage un résultat opérationnel de -4,3M€ sur l'exercice 2011-2012. Ce niveau reflète notamment l'impact de la baisse d'activité enregistrée sur le périmètre traditionnel et du contexte de tension sur les prix de vente. A ce stade, les marges du Groupe ne bénéficient pas encore pleinement des fruits de la forte croissance de ses ventes sur les axes de développement (+48% en 2012).
- Le résultat opérationnel de **l'activité Habitat** atteint 4,5 M€ sous l'effet conjugué de la perte enregistrée dans l'Habitat résidentiel et du ralentissement observé dans l'Habitat de loisirs à partir du mois d'avril 2012, limitant son résultat opérationnel à 13,7 M€.

### a) L'activité Bateaux

L'activité Bateaux réalise un chiffre d'affaires de 609,9 millions d'euros sur l'exercice, en recul de 12,2% par rapport à l'exercice 2010-2011. L'activité a bien résisté à la difficile conjoncture prévalant en Europe au cours de la saison 2012 et a connu une très forte dynamique de son activité sur les axes de développement.

Le résultat opérationnel de l'activité Bateaux s'élève à -4,3 millions d'euros.

SPBI (Chantiers Bénéteau – Chantiers Jeanneau – BJ Technologie) (	SPBI	(Chantiers	Bénéteau -	Chantiers	Jeanneau -	B	Technologie)	(*)	)
---	------	------------	------------	-----------	------------	---	--------------	-----	---

	2011/2012	2010/2011	2009/2010	2008/2009	2007/2008
Chiffre d'affaires (M€)	521,0	629,9	515,6	431,5	356, I
Résultat d'exploitation (M€)	(10,0)	51,6	35,1	(5,8)	0,7
Résultat net (M€)	(2,9)	34,7	30,5	(28,5)	-
Effectif moyen	3 580	3 262	3 185	3 950	126
Chantiers Bénéteau (*)					2007/2008
Chiffre d'affaires (M€)					435,7
Résultat d'exploitation (M€)					73,4
Résultat net (M€)					45,1
Effectif moyen					2 280
Chantiers Jeanneau (*)					2007/2008
Chiffre d'affaires (M€)					378,2
Résultat d'exploitation (M€)					62,6
Résultat net (M€)					36,9
Effectif moyen					1 662

(\*) Avec effet rétroactif au 1 er septembre 2008, BJ Technologie a absorbé Chantiers Bénéteau et Chantiers Jeanneau par voie de fusion. L'entité ainsi constituée a changé de dénomination sociale pour devenir SPBI. Elle se compose de trois établissements : Chantiers Bénéteau - Chantiers Jeanneau et BJ Technologie.

Cette opération n'a pas modifié les organisations internes de fonctionnement et n'a eu aucun impact sur la stratégie des marques Bénéteau et Jeanneau.

Bénéteau Inc	2011/2012	2010/2011	2009/2010	2008/2009	2007/2008
Chiffre d'affaires (MUSD)	56,3	53,5	32,8	22,7	63,9
Résultat d'exploitation (MUSD)	(1,4)	1,6	(1,7)	(6,3)	5,4
Résultat net (MUSD)	(1,5)	0,9	(1,7)	(4,2)	3,7
Effectif moyen	159	153	147	179	293
Cours de change au 31 août 2012 :	€ = 1,2611 US	SD			
Cours de change moyen sur l'exercice :	€ = 1,3059 US	D			

leanneau America Inc	2011/2012	2010/2011	2009/2010	2008/2009	2007/2008
Chiffre d'affaires (MUSD)	35,9	29	19,6	14,7	26,5
Résultat d'exploitation (MUSD)	2,8	1,8	2,1	0,3	0,9
Résultat net (MUSD)	1,4	0,9	ĺ,l	0,02	0,2
Effectif moyen	8	7	4	4	4,7
,	€ = 1,2611 US	SD			,
<u> </u>		_			

Ostroda Yachts	2011/2012	2010/2011	2009/2010	2008/2009	2007/2008
Chiffre d'affaires (MPLN)	203,8	207,8	149,2	102,6	137,7
Résultat d'exploitation (MPLN)	0,4	3	6,5	12,0	3,2
Résultat net (MPLN)	(3,1)	15,6	(1,2)	(0,6)	5,3
Effectif moyen	628	659	472	391	373
Cours do change au 31 août 2012:	€ - 1 1765 DI	NI			

Cours de change au 31 août 2012 : 1 € = 4,1765 PLN Cours de change moyen sur l'exercice : I € = 4,2785 PLN

CNB	2011/2012	2010/2011	2009/2010	2008/2009	2007/2008
Chiffre d'affaires (M€)	119,6	136,8	104,6	105,4	120,3
Résultat d'exploitation (M€)	6,6	6,6	5,9	3,5	13,0
Résultat net (M€)	3,8	3,2	2,5	1,7	6,5
Effectif moyen	456	446	416	427	389

Monte Carlo Yacht spa	2011/2012	2010/2011	2009/2010	2008/2009
Chiffre d'affaires (M€)	27,5	11,4	2,4	-
Résultat d'exploitation (M€)	(2,9)	(3,7)	(3,2)	(1,0)
Résultat net (M€)	0,5(*)	0,8	0,3	(0,2)
Effectif moyen	107	57	18	4

(\*) dont abandon de créance consenti par GBI à hauteur de 3,5 M€

GBI srl	2011/2012	2010/2011	2009/2010	2008/2009
Chiffre d'affaires (M€)	-	-	-	-
Résultat d'exploitation (M€)	-	-	-	-
Résultat net (M€)	- (*)	-	-	-
Effectif moven	_ ` ′	_	_	_

(\*) dont abandon de créance consenti par Bénéteau SA à hauteur de 4,8 M€

Fonderie Vrignaud sa	2011/2012	2010/2011	2009/2010
Chiffre d'affaires (M€)	3,7	4,	3,4
Résultat d'exploitation (M€)	0,4	0,2	-
Résultat net (M€)	0,3	-	-
Effectif moyen	11	12	9

Cette société est détenue à 74,94% par le groupe depuis le 1 er septembre 2009, et a pour activité principale la production de quilles de bateaux de plaisance.

Bénéteau Brasil Construção de Embarcações SA	2011/2012	2010/2011
Chiffre d'affaires (MBRL)	-	-
Résultat d'exploitation (MBRL)	(3,9)	-
Résultat net (MBRL)	(4,0)	-
Effectif moyen	12	-
Cours de change au 31 août 2012 :	I € = 2,5804 BR	L

Cette société créée en avril 2011 a débuté son activité de production de bateaux en 2011-2012.

Bénéteau Brasil Promoçoes e<br/>Commercializacao de Embarcaçoes LtdaChiffre d'affaires (MBRL)1,7Résultat d'exploitation (MBRL)(1,6)Résultat net (MBRL)(1,6)Effectif moyen3

Cours de change au 31 août 2012 :  $I \in = 2,5804$  BRL Cours de change moyen sur l'exercice :  $I \in = 2,4305$  BRL

Cette société créée en juillet 2011 a débuté son activité en fin d'exercice 2011-2012.

L'activité des filiales de commercialisation consiste à animer le réseau local des concessionnaires. De ce fait, le niveau et l'évolution de leur chiffre d'affaires ne sont pas significatifs des ventes réalisées sur leur territoire, la majorité de celles-ci étant facturée depuis la France.

Bénéteau U.K. Ltd	2011/2012	2010/2011	2009/2010	2008/2009	2007/2008
Chiffre d'affaires (MGBP)	0, 1	0,2	0,1	0,3	0,2
Résultat net (MGBP)	-	-	-	-	-
Effectif moyen	_	-	-	-	-
Cours de change au 31 août 2012 :	€ = 0.7953 GE	3P			
Cours de change moyen sur l'exercice :	€ = 0.8296 GE	3P			
Bénéteau Espana sa	2011/2012	2010/2011	2009/2010	2008/2009	2007/2008
Chiffre d'affaires (M€)	0,4	0,6	0,6	0,8	1,4
Résultat net (M€)	0, 1	0,2	0,2	0,2	0,5
Effectif moyen	1	1	1	2	3

Bénéteau Italia srl	2011/2012	2010/2011	2009/2010	2008/2009	2007/2008
Chiffre d'affaires (M€)	I	1,2	1,3	1,2	1,5
Résultat net (M€)	0, 1	0,3	0,6	-	0,4
Effectif moyen	3	3	3	3	4
•					
Jeanneau Italia srl	2011/2012	2010/2011	2009/2010	2008/2009	2007/2008
Chiffre d'affaires (M€)	0,6	0,5	0,6	0,6	0,7
Résultat net (M€)	-	0, 1	0,2	0,3	0,3
Effectif moyen	2	2	2	2	2
•					
Jeanneau Asia Pacific	2011/2012				
Chiffre d'affaires (MHKD)	3,3				
Résultat net (MHKD)	0,2				
Effectif moyen	1				

#### **SGB** Finance

SGB Finance est consolidée par équivalence. Le résultat net s'élève à 2 573 K€ (part du groupe), contre 2 043 K€ l'exercice précédent.

#### **SCI** Nautilus

La SCI Nautilus, détenue à 100% par Bénéteau SA, est propriétaire de locaux industriels mis en location à Neuville en Ferrain (59).

SCI Nautilus	2011/2012	2010/2011	2009/2010	2008/2009	2007/2008
Chiffre d'affaires (M€)	0,3	0,2	0,3	0,5	0,3
Résultat net (M€)	-	(0,3)	(0,1)	(0,1)	-
Effectif moyen	-	-	-	-	-

#### b) L'activité Habitat

L'activité Habitat réalise au cours de la période un chiffre d'affaires de 221,3 millions d'euros.

Le résultat opérationnel de l'activité Habitat ressort à 4,5 millions d'euros contre 12,5 millions d'euros l'année précédente.

O'Hara	2011/2012	2010/2011	2009/2010	2008/2009	2007/2008
Chiffre d'affaires (M€)	72,9	73,2	67,4	53,3	63,3
Résultat d'exploitation (M€)	6,9	5,9	7,5	5,1	6,6
Résultat net (M€)	0,7(*)	2,2	3,7	2,6	3,3
Effectif moyen	286	269	254	293	300

<sup>(\*)</sup> dont abandon de créance consenti à O'Hara Vacances à hauteur de 3,1 M€

O'Hara Vacances	2011/2012	2010/2011	2009/2010	2008/2009	2007/2008
Chiffre d'affaires (M€)	13,5	14,1	12,0	9,0	7,2
Résultat d'exploitation (M€)	(2,9)	(0,8)	(0,3)	0,4	0,1
Résultat net (M€)	- (*)	(0,9)	0,2	0,2	0,1
Effectif moyen	14	14	14	10	9

<sup>(\*)</sup> dont abandon de créance consenti par O'Hara à hauteur de 3,1 M€

IRM	2011/2012	2010/2011	2009/2010	2008/2009	2007/2008
Chiffre d'affaires (M€)	134,3	138,5	128,3	115,7	146,7
Résultat d'exploitation (M€)	14,4	16,4	11,8	10,8	17,7
Résultat net (M€)	7,5	9,2	6,5	6,2	10,4
Effectif moyen	472	463	451	507	450
II Trans	2011/2012	2010/2011	2009/2010	2008/2009	2007/2008
JJ Trans					
Chiffre d'affaires (M€)	3,7	3,8	10,2	7,8	9,9
Résultat d'exploitation (M€)	(0,2)	-	,	0,7	1,1
Résultat net (M€)	(0,2)	(0,1)	0,7	0,5	0,7
Effectif moyen	16	17	17	17	17
BH	2011/2012	2010/2011	2009/2010	2008/2009	2007/2008
Chiffre d'affaires (M€)	14,2	20	12,2	0,6	-
Résultat d'exploitation (M€)	(8,5)	(7,2)	(5,7)	(0,7)	(0,2)
Résultat net (M€)	- (*)	0,2	(1,9)	(0,5)	(0,2)
Effectif moyen	107	96	55	-	-
(1) 1 1 1 1 1 1 5					

(\*) dont abandon de créance consenti par Bénéteau SA à hauteur de 9,5 Meuros

BH Services	2011/2012	2010/2011	2009/2010
Chiffre d'affaires (M€)	3,8	2,7	1,2
Résultat d'exploitation (M€)	-	-	-
Résultat net (M€)	-	-	-
Effectif moyen	26	16	4

A compter du l'er septembre 2009, les services supports (Finance / Achat / Bureau d'Etude / Ressources humaines) de la division Habitat du groupe ont été regroupés sous l'entité Bio Habitat.

BIO Habitat	2011/2012	2010/2011	2009/2010
Chiffre d'affaires (M€)	16,7	17,1	11,5
Résultat d'exploitation (M€)	0,6	2,1	[,[
Résultat net (M€)	0,6	0,9	0,4
Effectif moyen	106	99	88
BIO Habitat Italia	2011/2012		
Chiffre d'affaires (M€)	5,1		
Résultat d'exploitation (M€)	(0,9)		
Résultat net (M€)	(0,8)		
Effectif moyen	9		

Cette filiale, ayant démarré son activité en 2011/2012, a pour objet la construction de mobil homes pour le groupe en Italie.

IRM Italia	2011/2012	
Chiffre d'affaires (M€)	0,2	
Résultat d'exploitation (M€)	(0,3)	
Résultat net (M€)	(0,2)	
Effectif moyen	-	

Cette filiale a pour objet la promotion et animation des ventes de mobil homes en Italie pour la marque IRM.

#### Habitat d'avenir

Habitat d'avenir, dont l'objet est d'assister BH pour la commercialisation de ses maisons à ossature bois, est consolidée par mise en équivalence. Le résultat net part du groupe s'élève à (-)90 milliers d'euros au 31 août 2012, contre 3,7 milliers d'euros au 31 août 2011.

# ■ II – DU RESULTAT OPERATIONNEL COURANT AU RESULTAT NET

# a) Du résultat opérationnel courant au résultat opérationnel

Le résultat opérationnel de 0,2 millions d'euros intègre un produit de 3,6 millions relatif à la résolution favorable d'un sinistre ayant eu lieu sur un des sites industriels du groupe.

#### b) Le résultat financier

en M€	2011/2012	2010/2011
Résultat financier	(4,3)	3,8
Dont		
<ul> <li>résultat de change lié aux opérations bateaux</li> </ul>	(2,4)	4,7
- résultat de change lié aux opérations de couverture	(0,4)	-
- charge d'intérêts nette des produits de placements	(1,5)	(0,9)

La perte de change de 2,4 millions d'euros en 2011/2012 provient de l'impact défavorable des parités de change au niveau de l'exploitation en provenance des filiales américaines et polonaise, dont les comptes sont exprimés respectivement en dollars et en zloty.

Le groupe couvre son risque de change commercial en procédant à des opérations de change à terme.

Au 31 août 2012, les ventes à terme suivantes étaient en cours contre euros :

- 38 000 KUSD au taux moyen pour I € de 1,2690 USD
- 124 369 KPLN au taux moyen pour 1€ de 4,4417 PLN

Par ailleurs, le groupe se couvre pour ses emprunts moyen terme par des swap de taux d'intérêts.

#### c) Le résultat net

Le résultat net part du groupe s'élève à (-)0,7 millions d'euros. Le résultat net du groupe comprend la constatation d'un produit d'impôt de 0,7 millions d'euros, faisant ressortir un taux effectif de 18.2%.

#### **■ III - STRUCTURE FINANCIERE**

#### a) La marge brute d'autofinancement

La marge brute d'autofinancement atteint 50 millions d'euros contre 85,3 millions d'euros en 2010/2011.

Elle se décompose ainsi :

En M€	2011/2012	2010/2011
Résultat net (hors sociétés		
mises en équivalence)	(3,3)	44,8
Dotation aux amortissements	52,4	49,0
Dotations nettes aux provisions	1,2	(4,7)
Impôts différés	(0,6)	(3,8)
Plus ou moins values de cession	0,3	-
Marge brute d'autofinancement	50,0	85,3

En raison du passage aux normes IFRS, le groupe a inscrit au bilan, avec les moules auxquels ils se rattachent, les frais de développement concourant à leur réalisation. A ce titre, les dotations aux amortissements s'élèvent à 3,8 millions d'euros en 2011/2012 et 3,3 millions d'euros en 2010/2011.

#### b) Le tableau de financement

Le groupe a une situation de trésorerie nette positive au 31/08/2012 de 21,7 millions d'euros, après déduction des dettes financières (33,4 millions d'euros d'emprunts à moyen terme, 4,6 millions d'euros de comptes courants d'associés et 0,1 million d'euros de dettes financières diverses).

La trésorerie a évolué de la façon suivante :

en M€	2011/2012	2010/2011
Marge brute d'autofinancement	50,0	85,3
Variation du BFR directement		
lié à l'activité (1)	(8,2)	(48,2)
Variation du BFR fiscal et social (2)	(28,7)	7,4
Investissements	(76,5)	(79,8)
Dividendes	(14,6)	(9,8)
Autres (3) (4)	(1,7)	(2,4)
Variation de trésorerie (4)	(79,8)	(47,5)
Trésorerie à l'ouverture (5)	101,5	149,0
Trésorerie à la clôture (5)	21,7	101,5
(0)	,	, .
Actions en autocontrôle	14,8	14,1
Trésorerie nette retraitée à la clôture	36,5	115,6

- (1) Stocks clients fournisseurs
- (2) Dettes et créances fiscales et sociales dont Impôt société
- (3) principalement constitué des mouvements sur actions propres
- (4) hors variation des dettes financières (comptes courants d'associés et emprunts sur crédit-bail)
- (5) après dettes financières (comptes courants d'associés et emprunts sur crédit-bail)

Il faut rappeler que la trésorerie nette du groupe suit la forte saisonnalité de son activité et qu'au bilan du 31 août elle est proche de son niveau mensuel le plus élevé. La trésorerie moyenne annuelle est sensiblement inférieure à celle qui apparaît au bilan du 31 août.

c) Les investissements

Les principaux projets industriels ont concerné les investissements produits conformément au plan de sortie des nouveautés.

en M€	2011/2012	2010/2011
Investissements matériels	72,9	84,4
Variation des dettes		
sur immobilisations	3,6	(4,6)
Investissements nets	76,5	79,8

#### **■ IV - AUTRES INFORMATIONS**

#### a) Bilan environnemental

Durant cet exercice, le groupe Bénéteau a continué à développer sa politique environnementale basée sur les 3 axes suivants :

- I-La pérennisation de la conformité réglementaire des sites de production.
- II La diminution des impacts environnementaux de ses activités.
- III La diminution de l'impact environnemental de ses produits.

## I – La pérennisation de la conformité réglementaire des sites de production

Pour assurer cette pérennisation, le groupe Bénéteau a entamé en 2003, une démarche de certification ISO 14001.

A ce jour, Les Chantiers Bénéteau, Les Chantiers Jeanneau, les usines O'HARA et l'ensemble de l'activité de cette marque sont certifiés ISO 14001.

Dans le cadre d'un plan de certifications objectif 2012 ou 2013, les autres usines de la division habitat sont toutes en cours de mise à niveau par rapport aux exigences environnementales de la norme et l'ensemble des marques met en œuvre la démarche d'éco-conception.

Les autres sociétés du groupe bénéficient systématiquement des retombées de cette démarche grâce à l'uniformisation et le déploiement de procédures de gestion de l'environnement.

Les créations des nouveaux sites prennent en compte ces critères dès leur conception.

## II – La diminution des impacts environnementaux de ses activités au regard d'un niveau de production plus important

Le groupe BENETEAU a continué de diminuer ses principaux impacts environnementaux en se fixant les objectifs suivants :

- Diminuer les émissions de COV en poursuivant la mise en place de produits et processus de transformation moins émissifs.
- Diminuer ses déchets en diminuant la génération à la source (emballage, optimisation des découpes, rebuts)
- Augmenter largement le niveau de valorisation des déchets dangereux (Eaux souillées via le parc biologique, régénération déchets souillés d'acétone, DEEE et batteries)

Émission COV	I 007 t
Consommation eau	94 032 m³
Électricité	34 536 000 kw
Tonnage des déchets industriels banaux	60  t
Tonnage des déchets industriels banaux valorisés	8  5  t
Pourcentage des déchets banaux valorisés	70 %
Tonnage des déchets industriels spéciaux non valo	orisés   086 t
Tonnage des déchets industriels spéciaux valorisé	s 242 t

# III – La diminution de l'impact environnemental de ses produits

Cet aspect est décliné de manière très différente suivant le produit concerné.

Pour l'activité Bateaux, cet aspect de la politique environnementale se traduit par :

- Le développement de la motorisation hybride,
- L'utilisation de bois reconstitué en substitution des essences fines.
- La certification «Label Bleu» pour l'ensemble des bateaux de la branche plaisance,
- L'auto trime : correction de l'assiette afin de réduire les consommations,
- Le choix des moteurs de grandes marques afin d'assurer performance et consommation réduite.

Pour l'activité Habitat, cet aspect de la politique environnementale se traduit par :

- Une politique produit développement durable qui a permis la réalisation d'un éco-profil de plus de 100 critères. Une notation réalisée par un groupe multidisciplinaire permet d'évaluer les améliorations de tous les millésimes en phase de conception.

- Limiter aussi à l'usage les impacts en utilisant en standard pour les éclairages, des ampoules à faible consommation d'énergie ou led, des équipements classe A ou A+, des solutions économes de type clef contacteur, minuteur pour éclairage extérieur,
- L'utilisation sur ses produits, en standard, d'équipements limitant la consommation en eau.

Dans tous les cas, ces évolutions reposent sur d'importants programmes de recherche et profitent avant tout aux clients.

#### b) Informations sociales

Le groupe Bénéteau a toujours agi en acteur économique, responsable et respectueux de ses collaborateurs. Sa démarche consiste en la recherche d'un équilibre entre la pérennité économique et le respect des hommes et des femmes participant à son développement sans oublier son impact dans le domaine environnemental.

Au 31 août 2012, le groupe Bénéteau compte au total 6 052 salariés (hors intérim) à travers le monde répartis ainsi :

	au 31 août 2012	au 31 août 2011
France	4 036	3 923
Autre Europe	742	737
USA - Brésil - Asie	208	168
Bateaux	4 986	4 828
France	1057	1013
Autre Europe	9	-
Habitat	1 066	1 013
TOTAL	6 052	5 840

Répartition par catégorie (hors intérim) :

	au 31 août 2012	au 31 août 2011
Ouvriers	4512	4 421
Employés / Techniciens / Agents de maîtrise	1 138	I 048
Cadres et Assimilés	402	371
Effectif hors intérim	6 052	5 840

Sur l'exercice 2011/2012, l'emploi féminin représente 27% de l'effectif total, contre 27,5% en 2010/2011.

L'effectif moyen (y compris l'intérim) est réparti de la façon suivante par activité :

	2011/2012	2010/2011
Bateaux	5 593	5 765
Habitat	I 287	l 267
Effectif moyen total (dont intérim)	6 880	7 032

L'activité saisonnière du groupe le conduit à avoir recours au personnel intérimaire.

En moyenne, 848 intérimaires ont travaillé au sein du groupe (602 pour l'activité Bateaux et 246 pour l'activité Habitat) contre I 433 l'exercice passé.

Le montant de l'intéressement et de la participation au 31 août 2012 s'élève à 4,4 millions d'euros.

## ■ V - EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement, de nature à modifier l'image des opérations de l'exercice 2011/2012, n'est intervenu entre la date de clôture et la date de rédaction du présent rapport.

#### **■ VI - PERSPECTIVES**

Dans l'activité Bateaux, le groupe a entamé les premiers salons d'automne avec un succès non démenti des produits du groupe, et particulièrement de ses nouveautés. Plusieurs salons ont connu des niveaux de fréquentation satisfaisants compte tenu de l'environnement économique mondial toujours difficile. Après des baisses très marquées observées sur la saison 2012, notamment en Europe, certains marchés se montrent plus résilients et pourraient favoriser une certaine stabilité du marché nautique mondial pour la saison 2013. L'issue des salons d'hiver permettra de préciser ces tendances.

L'activité Habitat est confrontée depuis la fin de saison 2012 à la dégradation de la conjoncture économique française. Dans ce contexte, les professionnels font preuve de grande prudence et tardent à confirmer leurs investissements pour la saison 2013.

#### **BENETEAU S.A.**

#### Principaux niveaux de résultat

BENETEAU S.A., holding de tête du groupe Bénéteau, a une activité non significative au regard de ses filiales industrielles.

Ses principaux niveaux de résultat sont les suivants :

en M€	2011/2012	2010/2011
Chiffre d'affaires	13,1	11,6
Résultat d'exploitation	(8,1)	5,6
Résultat financier	1,9	(7,2)
Résultat net	7,9	(5,2)

Au cours de l'exercice, Bénéteau S.A. a perçu 16,6 millions d'euros de dividendes de SPBI SA, CNB SAS, IRM SAS et O'HARA SA.

La situation nette bancaire globale de la société s'élève à 0,9 millions d'euros au 31 août 2012 contre 12,8 millions d'euros au 31 août 2011.

## Solde des dettes fournisseurs par date d'échéance

Les dettes fournisseurs de la société s'élèvent à 2 579 K€ au 31 août 2012 (dont factures non parvenues pour 644 K€). Le solde (hors factures non parvenues) se décompose par date d'échéance comme suit :

- dettes échues : 659 K€
- échéances au plus tard au 30/09/2012 : 1 074 K€
- échéances au plus tard au 31/10/2012 : 202 K€
- échéances au-delà : 0 K€

#### Autres éléments

A notre connaissance, à l'exception de BERI 21 S.A., une autre personne morale détient plus de 5 % du capital de Bénéteau S.A. Il s'agit du fonds Franklin Ressources Inc à hauteur 5,015%. Le Directoire précise que 722 000 actions, soit 0,87 % du capital, sont détenues par les salariés et anciens salariés dans le cadre du FCPE BENETEAU ACTION, en application de l'Article L.225-102 du Code de commerce.

Les dépenses visées à l'article 39-4 du C.G.I. s'élèvent, pour l'exercice, à la somme de 16 451€.

Aucune délégation pour augmentation de capital n'a été donnée sur l'exercice par l'assemblée générale.

Au cours de l'exercice, la société a procédé aux achats et ventes d'actions Bénéteau dans les conditions suivantes :

- des achats pour un total de 434 463 actions au cours moyen de 9.39 €
- des ventes pour un total de 162 650 actions au cours moyen de 9,13 €
- des frais de négociation : 62 K€.

Parallèlement, il a été procédé à des levées de stock options par les salariés pour un total de 61 966 actions au cours moyen d'exercice de 5,73€.

Ainsi, au 31 août 2012, le solde des actions propres est de 1 775 697 actions au nominal de 0,10 €, représentant 2,14% du capital, soit 0,23% en actions propres et 1,91% en actions attribuées. La valeur au bilan s'élève à 14 814 K€ et la valeur au 31 août 2012, déterminée sur la base de la moyenne des cours de bourse d'août 2012, s'élève à 14 596 K€.

Les motifs des acquisitions entrent dans le cadre du programme de rachat d'actions propres approuvé par les Assemblées Générales du 9 juillet 2010 et du 27 janvier 2012.

Il est rappelé, conformément aux dispositions légales, que les dividendes mis en paiement au titre des trois derniers exercices se sont élevés aux sommes suivantes :

Af	<i>fectation</i>	dи	résultat	
/ 1	Jectadon	du	resurede	

Le Directoire propose d'affecter le résultat net de l'exercice clos le 31 août 2012 d'un montant de 7 876 978,45 €, augmenté de 320 005,44 € de « Report à nouveau positif » antérieur, de la manière suivante :

- Autres réserves : 8 196 983,89 €

En conséquence, aucun dividende ne sera distribué au titre de cet exercice.

	2008/2009	2009/2010	2010/2011
Nominal de l'action	0,10€	0,10€	0,10€
Nombre d'actions	87 147 200	87   47 200	82 789 840
Dividende	0€	0,12€	0,18€

#### **RESULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES – BENETEAU S.A.**

Montants en €	2007/2008	2008/2009	2009/2010	2010/2011	2011/2012
Capital en fin d'exercice					
Capital social	8 7 1 4 7 2 0	8 7 1 4 7 2 0	8 7 1 4 7 2 0	8 278 984	8 278 984
Nombre d'actions	87 147 200	87 147 200	87 147 200	82 789 840	82 789 840
Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes	11 177 989	8 104 220	8 022 882	11 555 776	13 100 214
Résultat avant impôts, participation et					
intéressement des salariés, amort. et prov.	79 616 396	122 295 980	2 478 367	(6 622 043)	3 705 942
Impôts sur les bénéfices	(268 228)	(17 249 012)	6 376 43	3 323 147	(7 998 693)
Participation et intéressement des salariés	214 029	-	-	133 283	0
Résultat net	73 074 355	141 006 065	(6 478 737)	(5 171 014)	7 876 978
Résultat distribué	37 473 296		10 457 664	14 902 171	0
Résultats par action					
Résultat après impôts, participation et intéress	sement,				
mais avant amortissements et provisions	0,87	1,60	(0,04)	(0, 12)	0,14
Résultat net	0,84	1,62	(0,07)	(0,06)	0,10
Dividende attribué à chaque action	0,43	-	0,12	0,18	0,00
Personnel					
Effectif moyen des salariés	25	26	20	23	24
Montant de la masse salariale	2 556 721	685   188	1 383 433	1 847 213	1 584 922
Montant des sommes versées					
au titre d'avantages sociaux	1 135 626	723 044	611 615	771 538	1 908 860

#### Liste et rémunérations des Mandataires Sociaux

Les rémunérations des dirigeants sont fixées par le Conseil de Surveillance sur proposition du Comité des rémunérations. Les éléments de rémunération variable sont déterminés en fonction des résultats atteints.

Les membres du Directoire et du Conseil de Surveillance ont obligation de conserver les actions attribuées pendant deux ans à compter de la date d'attribution définitive.

Il n'existe pas d'engagement d'indemnités de fin de contrat de travail pour les dirigeants.

Le groupe s'est engagé à se référer au code de gouvernement d'entreprise AFEP – MEDEF.

#### Mme ROUX Annette

letons de présences versés dans le groupe : 49 000 € Rémunération brute versée dans le groupe : 100 000 € fixe Mandats:

- BERI 21 SA Président du CS - BENETEAU SA Vice-Président du CS - SPBLSA Administrateur - CNB SASU Administrateur - O'HARA SA Administrateur - BH SASU Administrateur - FONDATION BENETEAU Président - BERI 210 SARL Gérant - BERI 3000 SARL Gérant - BENETEAU ESPANA SA Administrateur - L'OREAL SA Administrateur

#### Mr CATHELINAIS Bruno

Jetons de présences versés dans le groupe : 27 500 € Rémunération brute versée dans le groupe : 338 917 € fixe, 200 000 € variable (base ex. 2010/2011)

Avantage en nature octroyé dans le groupe : 6 32 l € Mandats:

- BENETEAU SA	Président du Directoire
- SPBI SA	Président du CA et
	Directeur Général
- CNB SASU	Administrateur
- O'HARA SA	Président du CA
- IRM SASU	Président et administrateur
- BIO HABITAT SAS	Président
- BH SASU	Administrateur
- HABITAT D'AVENIR SAS	Représente BH, membre
	du Directoire
- SGB FINANCE SA	Administrateur
- BENETEAU INC	Director, Chairman
	& President
- BGM AMERICA INC	Director
- BENETEAU AMERICA INC	Director

- BENETEAU UK Director - IEANNEAU ITALIA Vice-Président - MONTE CARLO YACHT SPA Administrateur - BANQUE CIC OUEST SA Administrateur

- JEANNEAU AMERICA INC

Director

#### Mr LYON-CAEN Yves

letons de présences versés dans le groupe : 47 000 € Rémunération brute versée dans le groupe : 314 132 € fixe, 200 000 € variable (base ex. 2010/2011)

Mandats:

- BERI 21 SA Président du Directoire - BENETEAU SA Président du CS - SPBLSA Administrateur Administrateur - CNB SASU - IRM SASU Administrateur Administrateur - BH SASU - HABITAT D'AVENIR SAS Membre du CS - FONDATION BENETEAU Administrateur - SCI ODYSSEY Gérant. - BERI 210 SARL Gérant. - BERI 75 SARL Gérant - BENETEAU ITALIA SRL Administrateur - BIO HABITAT ITALIA Administrateur - UNIBAIL-RODAMCO SA Administrateur Membre du CS - SUCRES et DENREES SA

#### Mme DEMARIA CARLA

Jetons de présences versés dans le groupe : 2 750 € Rémunération brute versée dans le groupe : 300 000 € fixe, 107 500 € variable (base ex. 2010/2011) Mandats:

- BENETEAU SA Membre du Directoire - SPBLSA Administrateur - MONTE CARLO YACHT SPA Président - BENETEAU ESPANA SA Administrateur - BENETEAU AMERICA INC Director & Chairman

#### Mr GUST Dieter

letons de présences versés dans le groupe : I I 000 € Rémunération brute versée dans le groupe : 250 790 € fixe,

19 | 56 | € variable (base ex. 20 | 0/20 | 1)

Avantage en nature octroyé dans le groupe : 6 236 € Mandats ·

- BENETEAU SA Membre du Directoire - SPBI SA Directeur Général Délégué et administrateur

CNB SASU
 SCI NAUTILUS
 Gérant
 GBI HOLDING SRL
 Administrateur

GBI HOLDING SRL Administrateur
 MONTE CARLO YACHT SPA Administrateur
 BENETEAU ITALIA SRL Président
 BENETEAU ESPANA SA Président
 BENETEAU INC Director

- BGM AMERICA INC Director & Chairman

- BENETEAU AMERICA INC Director
- JEANNEAU AMERICA INC Director

#### Mr DUTHOIT Aymeric

Jetons de présences versés dans le groupe : I I 000 € Rémunération brute versée dans le groupe : I 50 990 € fixe, 70 482 € variable (base ex. 2010/2011)

Avantage en nature octroyé dans le groupe : 2 520 € Mandats :

BENETEAU SA
 O'HARA SA
 Membre du Directoire
 Directeur Général et administrateur
 O'HARA VACANCES SAS
 Président

- IRM SAS Directeur Général et administrateur

BH SASU
 BIO HABITAT SAS
 Président et administrateur
 Directeur Général Délégué

- HABITAT D'AVENIR SAS Membre du Directoire
 - BH SERVICES SAS Président
 - GBI HOLDING SRL Administrateur

- BIO HABITAT ITALIA
- IRM ITALIA SRL

Administrateur

Président & administrateur

Président & administrateur

#### Mr BENETEAU Yvon

Jetons de présences versés dans le groupe : 30 750 € Rémunération brute versée dans le groupe : 134 950 € fixe, 50 000 € variable (base ex. 2010/2011)

Mandats:

BERI 21 SA
BENETEAU SA
SPBI SA
NOVY 6 SAS
NOVYCAT SARL
FONDATION BENETEAU

Membre du Directoire
Membre du CS
Administrateur
Président
Gérant
Administrateur
Administrateur

#### Mr DUPE Luc

Jetons de présences versés dans le groupe : 21 000 € Rémunération brute versée dans le groupe : 91 020 € fixe, 50 000 € variable (base ex. 2010/2011) Mandats :

- BERI 2 I SA Membre du Directoire - BENETEAU SA Membre du CS

- SPBI SA Représente BENETEAU SA, administrateur

- O'HARA SA Représente BENETEAU SA, administrateur

- CNB SAS Représente BENETEAU

SA, administrateur Représente BENETEAU SA, administrateur

- ELMA ASSOCIES SAS Directeur Général Délégué

#### Mr GONNORD Yves

- IRM SAS

Jetons de présences versés dans le groupe : l 6 750 € Mandats :

BENETEAU SA
FLEURY MICHON SA
SHCP SAS
SCA DE LA BROSSE
BABY GIFT INTERNATIONAL SAS
Membre du CS
Membre du CS

#### Mr DE LABRIFFE Christian

Jetons de présences versés dans le groupe : 22 000 € Mandats :

- BENETEAU SA Membre du CS

- MONTAIGNE RABELAIS SAS Représente ROTHSCHILD &

CIE BANQUE SCS

Président - PARC MONCEAU SARL Gérant

- ROTHSCHILD & CIE SCS Associé-Gérant commandité

- ROTHSCHILD & CIE BANQUE SCS Gérant

-TRANSACTIONS R SAS Associé-Gérant commandité

- CHRISTIAN DIOR SA Administrateur - CHRISTIAN DIOR COUTURE SA Administrateur - PARIS ORLEANS SA Membre du CS - TCA PARTNERSHIP SAS Président

#### Mr DELANNOY Eric

Jetons de présences versés dans le groupe : 15 000 € Mandats :

BENETEAU SA Membre du CS
 TALENTS ONLY SARL Gérant
 NAPKIN SARL Gérant

#### Mr CAUSSIN Jean-Louis

Jetons de présences versés dans le groupe : 30 250 € Mandats :

BENETEAU SA Membre du CSSPBI SA Administrateur

#### Mr MAHE Patrick

Jetons de présences versés dans le groupe : 18 000 € Mandats jusqu'au 27 janvier 2012

- BENETEAU SA
- O'HARA SA
- IRM SAS
- ECO MOBIL HOME SAS

Membre du CS
Administrateur
Administrateur
Président

# Opérations sur actions réalisées par les mandataires sociaux

#### I. Options d'Achats d'Actions

Etat des options d'achats d'actions attribuées au 31-08-2012

				Options	Options	Options
	Nombre			exercées	exercées	non exercées
Date	d'actions	Date	Prix	avant	en	au
d'attribution	attribuées	échéance	d'exercice	2011-2012	2011-2012	31-08-2012
03-10-2001	450 000	03-10-2011	5,96	364 734	58 216	27 050*
13-02-2003	450 000	13-02-2013	6,456	261 160	3 750	185 090
30-08-2006	72 500	30-08-2016	12,564	1 300	0	71 200

<sup>\*</sup> les 27.050 actions non exercées à l'échéance du 3-10-2011, ont été reclassées

Options consenties au cours de l'exercice 2011-2012 aux mandataires sociaux Néant

Options exercées au cours de l'exercice 2011-2012 par les mandataires sociaux

	Nombre	
	d'options	Prix
Noms	exercées	d'exercice
Dieter GUST	20 000	5,96

#### 2. Attributions Gratuites d'Actions

Etat des attributions gratuites d'actions attribuées au 31-08-2012

	Nombre	Valeur des	
Date	d'actions	actions	
d'attribution	attribuées	attribuées	
29-08-2007	17 190	17,67	
03-09-2008	50 000	12,21	
09-05-2012	1 264 700	8,084 (0	cours de clôture du 9-05-2012)

Attributions gratuites d'actions consenties au cours de l'exercice 2011-2012 aux mandataires sociaux

	Nombre	Valeur des
	d'actions	actions
Noms	attribuées	attribuées
Bruno CATHELINAIS	250 000	8,084
Aymeric DUTHOIT	100 000	8,084
Dieter GUST	350 000	8,084

Attributions gratuites d'actions attribuées définitivement au cours de l'exercice 2011-2012 aux mandataires sociaux Néant

# 3. Opérations réalisées par les mandataires sociaux au cours de l'exercice 2011-2012

		Date de	Nombre	Valeur des
	Nature de	réalisation	d'actions	actions
Noms	l'opération	30-09-2011	attribuées	attribuées
Dieter GUST	Levée s.o.	30-09-2011	20 000	119 200 €
Yves LYON-CAEN	Acquisitions du	14 au 21-12-2011	21 500	159 443 €

# RAPPORT COMPLÉMENTAIRE du DIRECTOIRE Partie hors Comptes Annuels

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

Dans le prolongement des délibérations du Directoire et du Conseil de Surveillance des 6 et 7 novembre 2012, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Mixte, conformément à la loi et aux statuts de votre société, afin de délibérer sur les points particuliers suivants :

I - Renouvellement du programme de rachat des actions de la société et des autorisations qui lui sont liées :

La société BENETEAU propose dorénavant à l'ordre du jour de chaque Assemblée Générale annuelle le renouvellement de son programme de rachat d'actions, et ce dans le prolongement des autorisations qui ont déjà été approuvées par les Assemblées suivantes : 5 février 1999 - 31 août 2000 - 1er février 2002 - 17 juillet 2003 - 28 janvier 2005 - 20 juillet 2006 - 22 juin 2007 - 30 janvier 2009 - 9 juillet 2010 - 28 janvier 2011 - 27 janvier 2012.

Dans le cadre de la précédente autorisation, il a été procédé sur la période du 27 janvier 2012 au 30 novembre 2012 à :

- des achats pour un total de 293 484 actions, soit un montant total de 2 444 702 € et un cours moyen de 8,330 €
- des ventes pour un total de 42 l 684 actions, soit un montant total de 3 70 l 57 l € et un cours moyen de 8,778 €
- des transferts pour un total de 1 000 actions, soit un montant total de 6 456 € et un cours moyen de 6,456 € - aucune annulation

Les opérations effectuées sur le titre dans le cadre du contrat de liquidité ont représenté : 293 484 achats et 421 684 ventes.

Ceci portant le total de l'autocontrôle au 30 novembre 2012 à : I 648 608 actions, soit 1,99 % du capital, réparti de la façon suivante :

- contrat de liquidité conclu avec un PSI agissant de manière indépendante : 0 actions
- attribution aux salariés ou mandataires sociaux sous forme d'options d'achat d'actions : 256 290 actions
- attribution gratuite aux salariés ou mandataires sociaux : I 327 200 actions
- conservation et remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe : 65 118 actions

Les actions affectées à des objectifs non réalisés ou liés à un changement de stratégie au cours du programme de rachat, sont susceptibles d'être cédées dans le cadre d'un mandat de cession conclu avec un PSI agissant de manière indépendante, où d'être réaffectées à l'annulation dans le cadre des textes réglementaires.

Le Directoire vous propose donc de l'autoriser, pour une nouvelle durée de 18 mois, à faire acheter par la société ses propres actions, dans la limite de 10 % du capital social, pour un investissement maximal théorique de 100 M€, au prix maximum d'achat fixé à 15 €.

Les objectifs de ce programme de rachat, par ordre de priorité décroissant, restent identiques :

- l'animation du marché des actions par un prestataire de services d'investissement, dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI,
- l'attribution aux salariés ou mandataires sociaux de la société ou de son groupe, sous forme d'options d'achat d'actions et / ou d'actions gratuites, sous réserve de l'adoption par l'Assemblée Générale Mixte des résolutions correspondantes,

- la cession d'actions aux salariés de la société ou de son groupe, dans le cadre d'un ou plusieurs plans d'épargne entreprise créés dans les sociétés du groupe, sous réserve de l'adoption par l'Assemblée Générale Mixte de la résolution correspondante,
- la conservation et remise des actions en paiement ou en échange, dans le cadre d'opérations financières ou de croissance externe dans le cadre de la réglementation boursière,
- l'annulation d'actions en vue d'optimiser le résultat par action et d'optimiser la rentabilité des fonds propres, sous réserve de l'adoption par l'Assemblée Générale Mixte de la résolution correspondante.

Cette autorisation annulerait et remplacerait la précédente du 27 janvier 2012.

Le Descriptif du programme de rachat d'actions propres sera mis à la disposition des actionnaires au moins 21 jours avant la date de l'assemblée, notamment sur le site internet de la société.

#### RAPPORT du CONSEIL de SURVEILLANCE

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

Le Conseil de Surveillance a régulièrement été informé par le Directoire de l'évolution de la marche du groupe et a exercé les missions qui lui ont été confiées par la loi et les statuts.

Il a notamment examiné les comptes sociaux de BENETEAU S.A., ainsi que les comptes consolidés du groupe BENETEAU, arrêtés au 31 août 2012, et n'a pas d'observations particulières à formuler sur ces documents.

Le Rapport de gestion du Directoire n'appelle, lui non plus, aucune observation de notre part.

De même pour le Rapport sur la partie hors comptes annuels.

Votre Conseil vous invite donc à approuver les documents qui vous sont ici présentés ainsi que les résolutions qui vous sont proposées.

Fait à Saint Gilles Croix de Vie, le 7 Novembre 2012

Le Président du Conseil de Surveillance

#### RAPPORT du PRESIDENT

#### sur le fonctionnement du Conseil de Surveillance

#### et le contrôle interne

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En application des dispositions de l'article L.225-68 du Code de commerce, complété par la loi n° 2003-706 de Sécurité Financière du 2 août 2004, je vous rends compte aux termes du présent rapport :

- des conditions de préparation et d'organisation des travaux de votre Conseil de Surveillance au cours de l'exercice clos le 31 août 2012
- des procédures de contrôle interne mises en place par la société

Le Groupe s'est engagé à se référer au code de gouvernement d'entreprise AFEP – MEDEF.

# I - Préparation et organisation des travaux du Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance exerce un contrôle permanent de la gestion de la société assurée par le Directoire. A toute époque de l'année, il opère les vérifications et contrôles qu'il juge opportuns et peut se faire communiquer les documents qu'il estime utiles à l'accomplissement de sa mission..

# I.I Composition du Conseil de Surveillance

Votre Conseil de Surveillance est composé des 7 membres suivants :

- Mr Yves Lyon-Caen, Président
- Mme Annette Roux, Vice-Président
- MrYvon Bénéteau
- Mr Eric Delannoy
- Mr Luc Dupé
- MrYves Gonnord
- Mr Christian de Labriffe

(- Mr Jean-Louis Caussin, décédé le 10 octobre 2012)

(- Mr Jean-Pierre Goudant, coopté le 7 novembre 2012)

Chaque membre doit détenir au moins 500 actions de la société, inscrites au nominatif.

La durée des fonctions des membres est de trois ans.

Les règles de fonctionnement du Conseil de Surveillance sont fixées par les statuts et conformes aux dispositions légales.

Un Règlement intérieur a par ailleurs été adopté par le Conseil de Surveillance dans sa délibération du 10 mai 2005.

### 1.2 Fréquence des réunions

Le Conseil de Surveillance se réunit aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige, et au moins quatre fois par an.

Au cours de l'exercice écoulé, votre Conseil de Surveillance s'est donc réuni cinq fois, dont :

- le 9 novembre 2011, notamment pour l'examen des comptes de l'exercice clos le 31 août 2011
- le 24 avril 2012, notamment pour l'examen des comptes du premier semestre et l'actualisation des prévisions de l'exercice 2011-2012

# 1.3 Convocations des membres du Conseil de Surveillance

Les membres du Conseil ont été convoqués par lettre simple, au moins 8 jours avant la date de la réunion.

Les Commissaires aux comptes ont été convoqués par lettre recommandée avec demande d'accusé de réception, également 8 jours avant la date de la réunion, pour chaque Conseil examinant ou arrêtant les comptes annuels ou intermédiaires.

## 1.4 Information des membres du Conseil de Surveillance

Outre l'ordre du jour que les membres du Conseil reçoivent systématiquement avec leur convocation, la société met à leur disposition tous les documents et informations nécessaires à leur mission.

#### 1.5 Comités spécialisés

Les Comités spécialisés ont été reconstitués par le Conseil de Surveillance dans sa séance du 7 janvier 2010 et se réunissent régulièrement afin de formuler des recommandations au Conseil de Surveillance :

#### Comité stratégique

- Mme Annette Roux, Président
- MrYves Lyon-Caen
- MrYvon Bénéteau
- Mr Luc Dupé

Peuvent y être associés en fonction des sujets traités : d'autres membres du Conseil de Surveillance, des personnes extérieures pour leur expérience, d'autres membres de la famille.

#### Comité des nominations et des rémunérations

- Mr Yves Lyon-Caen, Président
- Mme Annette Roux
- Mr Yves Gonnord
- Mr Christian de Labriffe
- Mr Yvon Bénéteau

#### Comité d'audit et des risques

Il se réunit au moins 2 fois par an à l'occasion des clôtures des comptes et 1 fois sur le sujet des risques.

- Mr Christian de Labriffe, Président
- MrYves Lyon-Caen
- Mr Luc Dupé
- (- Mr Jean-Louis Caussin, décédé le 10 octobre 2012)

#### 1.6 Procès-verbaux des réunions

Les réunions et décisions du Conseil sont formalisées dans des procès-verbaux établis à l'issue de chaque réunion, puis signés par le Président et au moins un membre du Conseil.

# 2 – Modalités relatives à la participation des actionnaires à l'assemblée générale

Les assemblées générales sont convoquées par le Directoire ou le Conseil de Surveillance et délibèrent dans les conditions prévues par la loi. Elles sont réunies au siège social ou en tout autre lieu précisé dans l'avis de convocation.

La société faisant publiquement appel à l'épargne, la convocation des assemblées générales est faite par un 1 er avis inséré au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires 35 jours au moins avant la date de l'assemblée, puis un 2 ème avis inséré dans un journal habilité à recevoir les annonces légales dans le département du lieu du siège social, quinze jours au moins avant la date de l'assemblée.

Ces publications sont également disponibles sur le site du groupe : www.beneteau-group.com

Les actionnaires, titulaires d'actions nominatives depuis un mois au moins à la date de l'insertion de l'avis de convocation, sont en outre convoqués à toute assemblée par lettre ordinaire ou, après leur accord : par communication électronique ou, sur leur demande et à leurs frais par lettre recommandée.

Tout actionnaire a le droit de participer à l'assemblée générale quel que soit le nombre de ses actions pourvu qu'elles aient été libérées des versements exigibles.

Le droit d'assister ou de se faire représenter à l'assemblée est subordonné à l'enregistrement comptable des titres de l'actionnaire ou de l'intermédiaire inscrit pour son compte au troisième jour ouvré précédant l'assemblée à zéro heure, heure de Paris, soit dans les comptes de titres nominatifs tenus par CACEIS pour la société, soit dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité.

Les actionnaires peuvent voter par correspondance dans les conditions prévues par les dispositions légales et réglementaires : pour être pris en compte, le formulaire de vote par correspondance doit être reçu par la société trois jours au moins avant la date de l'assemblée.

Les statuts permettent le calcul du quorum et de la majorité en tenant compte des actionnaires qui participent à l'assemblée par visioconférence ou par des moyens de télécommunication permettant leur identification et dont la nature et les conditions d'application sont déterminées par décret : cette possibilité n'a pas encore été utilisée par la société.

Un droit de vote double est conféré aux actions entièrement libérées qui auront été inscrites sur les registres d'actions nominatives depuis plus de deux ans au nom d'un même actionnaire, de nationalité française ou ressortissant d'un Etat membre de la Communauté Economique Européenne.

Ce droit sera également conféré, dès leur émission :

- en cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit;
- en cas de fusion, aux actions nominatives attribuées à un actionnaire de la société absorbée en échange d'actions de cette société pour lesquelles il bénéficierait de ce droit.

Le transfert, par suite de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux ou de donation entre vifs au profit du conjoint ou d'un parent au degré successible, ne fait pas perdre le droit acquis et n'interrompt pas le délai de deux ans prévu ci-dessus.

Les propriétaires indivis d'actions sont tenus de se faire représenter auprès de la société et aux assemblées générales par un seul d'entre eux, considéré par elle comme seul propriétaire ou par un mandataire unique.

Le droit de vote attaché à l'action appartient à l'usufruitier dans toutes les Assemblées Générales. Même privé du droit de vote, le nu-propriétaire d'actions à toujours le droit d'assister aux Assemblées Générales.

Pour les titres remis en gage, le droit de vote est exercé par le propriétaire et non par le créancier gagiste.

#### 2.1 Franchissements de seuils

Toute personne physique ou morale, agissant seule ou de concert, venant à détenir, directement ou indirectement, par l'intermédiaire d'une ou plusieurs personnes morales qu'elle contrôle au sens de l'article L.233-3 du Code de Commerce, un nombre d'actions représentant une proportion du capital social et/ou des droits de vote, égale ou supérieure à 2,5 %, ou tout multiple de ce pourcentage, y compris au-delà des seuils de déclarations prévus par les dispositions légales et règlementaires, doit informer la société du nombre total d'actions et des droits de vote qu'elle possède ainsi que des titres donnant accès à terme au capital et des droits de vote qui y sont potentiellement attachés, par lettre recommandée avec accusé de réception dans le délai légal et réglementaire.

L'obligation d'informer la société s'applique également lorsque la participation de l'actionnaire en capital ou en droits de vote devient inférieure à chacun des seuils mentionnés dans les statuts.

A défaut d'avoir été régulièrement déclarées, les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée conformément aux dispositions statutaires et/ou légales sont privées du droit de vote pour toute assemblée d'actionnaires qui se tiendrait jusqu'à l'expiration d'un délai de deux ans suivant la date de régularisation de la notification.

#### 3 - Procédures de contrôle interne

#### 3.1 Objectifs du contrôle interne

Le contrôle interne est défini, au sein du groupe Bénéteau, comme l'ensemble des dispositifs visant la maîtrise des activités et des risques et permettant d'assurer la régularité, la sécurité et l'efficacité des opérations.

Mis en œuvre par le Conseil de Surveillance, le Directoire et le personnel du groupe, il vise à obtenir une assurance raisonnable, et non une garantie absolue, sur :

- la correcte application de la politique générale de l'entreprise
- le respect des lois et des règlements applicables au groupe
- la prévention, la détection et la maîtrise des risques inhérents à l'activité, ainsi que les risques de fraudes et d'erreurs
- la fiabilité des informations comptables financières

La gestion des risques et le contrôle interne rencontrent des limites qui résultent de nombreux facteurs notamment des incertitudes du monde extérieur, de l'exercice de la faculté de jugement ou de dysfonctionnements pouvant survenir en raison de défaillances techniques, humaines ou de simples erreurs.

# 3.2 Organisation générale des procédures de contrôle interne

## 3.2.1 Principaux acteurs du contrôle interne

#### Le Conseil de Surveillance

Dans le cadre du contrôle permanent de la gestion de la société et des attributions qui lui sont conférées par les statuts, le Conseil de Surveillance examine régulièrement les orientations stratégiques de la société, évalue l'adéquation de sa politique d'investissement, apprécie ses projets de développement de nouveaux produits. Ses travaux sont préparés par des réunions ad hoc du comité stratégique.

Communication lui est faite à rythme régulier des informations comptables et financières de la société. Il est assisté dans leur analyse par le comité d'audit qui se réunit plusieurs fois dans l'année, si nécessaire avec les Commissaires aux comptes, et le plus souvent avec le Président du Directoire. Il évoque également les travaux du comité de rémunérations et des nominations afin de se prononcer sur les rémunérations des membres du Directoire et les attributions d'actions gratuites et d'options d'achat d'actions.

#### Le Directoire

Il définit et anime les orientations opérationnelles du groupe dans le cadre de ses attributions statutaires. Il s'appuie sur les directeurs généraux et directeurs généraux adjoints des filiales ainsi que sur les directions fonctionnelles du groupe. Ce système de direction permet une planification et une coordination efficace du contrôle interne.

#### Le comité d'audit

Le rôle du comité d'audit est :

- de contrôler le processus d'élaboration et de diffusion des informations comptables et financières,
- d'apprécier la pertinence et la permanence des principes et méthodes comptables adoptés pour l'établissement des comptes consolidés et des comptes sociaux annuels et semestriels.
- de vérifier l'efficacité des procédures de contrôle interne et de gestion des risques,
- de s'assurer par tous moyens de la qualité des informations apportées au conseil,
- de donner à celui-ci son appréciation

Les conclusions du comité d'audit sont présentées au conseil de surveillance.

## Les comités opérationnels

Dédiés aux domaines suivants, ils se réunissent à fréquence régulière :

- achats
- développement produits
- scientifique et technique
- industriel
- systèmes d'information
- juridique
- financier

# Les comités de pilotage des filiales

Réunis régulièrement à l'initiative du Président du Directoire, composés des directions opérationnelles et fonctionnelles des sociétés, les comités de pilotage coordonnent la mise en œuvre des objectifs stratégiques du groupe et s'assurent de leur bonne déclinaison au sein des différents services.

#### Les responsables fonctionnels et opérationnels

Ils sont chargés de proposer des plans d'action en adéquation avec les objectifs fixés par le comité de pilotage et de mettre en place des méthodes de travail qui soient efficaces et performantes pour les principaux processus opérationnels. Dans ce cadre, ils s'assurent de la bonne mise en place des mesures prises afin de réduire la probabilité de la survenance des principaux risques et d'en limiter; le cas échéant, les conséquences.

#### La direction financière

La direction financière du groupe, en liaison avec les équipes du contrôle de gestion et de la comptabilité des différentes entités, est chargée de :

- prévenir et maîtriser les écarts par rapport aux objectifs définis
- garantir la fiabilité des informations comptables et financières

Elle prépare les documents demandés par le comité d'audit et participe à ses travaux.

#### Les Commissaires aux comptes

Les Commissaires aux comptes complètent en tant qu'intervenants externes le dispositif de contrôle interne du groupe. Leurs travaux apportent au groupe une assurance raisonnable quant à la fiabilité et à la sincérité de l'information comptable et financière produite.

# 3.2.2. Principales décisions de gestion

Les décisions majeures de gestion, qui engagent de façon significative l'entreprise, sont toutes validées par le Directoire.

# 3.2.3 Gestion des risques

#### **Finance**

#### <u>Trésorerie</u>:

La trésorerie de chaque société du groupe est centralisée au niveau de la Holding, Bénéteau SA, via une convention de centralisation de trésorerie. Les comptes courants sont rémunérés aux conditions Euribor 3 mois + 0,25% en prêteur et Euribor 3 mois + 1% en emprunteur.

La trésorerie du groupe est placée exclusivement sur des supports sans risque, type certificats de dépôt à court terme et sicav monétaires auprès de trois banques choisies par le Directoire après avis du Conseil de Surveillance.

#### Change et taux:

Le groupe se couvre pour ses emprunts moyen terme par des swap de taux d'intérêts

Le groupe procède à des opérations de couverture de change sur le Dollar et le Zloty, via des ventes à termes, ainsi que sur le Réal brésilien, via des NDF (non delivrable forward). Les décisions de couverture sont prises par la Direction Générale du groupe et la mise en place des opérations est effectuée par les services financiers des sociétés concernées.

#### <u>Crédit Management</u>:

#### a - Plaisance

Une procédure de crédit management a été mise en place en 2007. Elle s'appuie sur des dispositions écrites.

Un comité des risques se réunit chaque mois. Le crédit manager présente l'ensemble des reportings et informe de la situation en cours. Les décisions les plus importantes sont validées par le comité des risques.

Des réunions ponctuelles peuvent s'ajouter à cette réunion mensuelle, si nécessaire.

Un reporting hebdomadaire des retards de paiement et de suivi des encours clients permet de suivre au plus près les risques financiers.

Les bateaux sont payés avant le départ, ou ont obtenu au préalable un accord de financement de la part des organismes de financement, SGB ou GE.

L'en cours client est financé par une ligne de crédit SGB ou GE, dont le montant est déterminé conjointement par ces derniers et la direction des marques concernées. Pour SGB, II est fonction de quatre ratios financiers, qui déterminent une ligne de crédit d'un maximum de 40 % du volume des ventes.

Les deux chantiers ont contractuellement un engagement de reprise des bateaux neufs impayés après une année de financement. Durant cette période, l'organisme de financement procède à un amortissement de 20 % du capital, l'engagement des chantiers porte alors sur 80 % du montant financé hors taxe. Les chantiers peuvent donner leur accord à une prorogation de cette période de financement, mais demandent alors un

amortissement complémentaire.

Le risque d'impayé sur les bateaux d'occasion est à la charge de SGB. Il n'y a pas de financement de bateau d'occasion par GE.

Un reporting mensuel est transmis par les organismes de financement et permet au crédit manager de s'assurer de la cohérence des lignes de crédit, des financements accordés et du respect des amortissements partiels en cours de période.

Le crédit manager travaille en lien avec les différentes sociétés de financement afin d'anticiper tout problème et remonte au comité des risques les éventuelles difficultés.

#### b - Habitat

Préalablement à l'ouverture d'un compte client, une analyse financière est réalisée par le service crédit management, qui fixe alors un niveau d'en cours en fonction de la solidité financière du client.

Cette démarche s'accompagne systématiquement d'une demande de couverture d'assurance crédit auprès de la Coface pour les commandes hors financement. La couverture de la Coface représente entre 30 et 50 % de l'en cours autorisé.

Le crédit management effectue un suivi régulier des en cours et peut bloquer les saisies de commandes et les livraisons.

Au cours d'un comité de risque mensuel, un reporting est présenté au Directeur Général, au Directeur de Marque et au Directeur Financier pour intervention et arbitrage sur les dossiers les plus critiques.

#### Informatique

#### Sécurité informatique

L'ensemble des sujets ayant trait à la sécurité informatique sont placés sous l'autorité du responsable de la sécurité des services informatiques (RSSI). Il anime une cellule de travail dédiée :

- aux sauvegardes informatiques,
- à la sécurité des systèmes (sécurisation des accès, firewall, antivirus, anti spam...),
- à la disponibilité des systèmes et du réseau,
- à la veille réglementaire (CNIL)
- au respect des règles et bonnes pratiques (Charte informatique, navigation internet, Proxy).

La charte de sécurité informatique est annexée au règlement intérieur de chaque société du groupe.

Le RSSI anime tous les 15 jours un comité de sécurité informatique, qui reprend les événements de la période écoulée et définit les priorités et les actions à mener sur la période suivante.

Des audits de vulnérabilité sont régulièrement effectués par une société extérieure spécialisée.

### Gestion de la reprise d'activité

L'ensemble des données informatiques de l'entreprise sont sauvegardées quotidiennement. Pour les sociétés basées en France la sauvegarde est effectuée sur deux lieux géographiques différents. Pour les sociétés basées à l'étranger les sauvegardes locales sont externalisées régulièrement. Les données sont ensuite conservées selon un plan de rétention journalier, hebdomadaire, mensuel, annuel déterminé en fonction de la criticité et du délai de péremption de l'information concernée.

Le groupe dispose en outre d'un plan de reprise d'activité (PRA) sur les principaux logiciels de gestion, permettant, en cas de catastrophe, de reprendre l'activité 24 H plus tard, sur la base de la situation 48 H avant la catastrophe.

#### Achats et Logistique

La maîtrise des risques fournisseurs est essentielle pour assurer la continuité de la production.

Elle passe par la mise en place de moyens de contrôle à plusieurs niveaux :

#### Contrôle de la pérennité des fournisseurs

Une cinquantaine de fournisseurs stratégiques ou vulnérables font l'objet d'un suivi spécifique. L'objectif est de s'assurer de la pérennité des entreprises partenaires et d'anticiper au plus tôt leurs difficultés éventuelles.

Cette démarche s'accompagne d'un suivi financier : via des abonnements à des services de suivi comptable et financier pour une liste de fournisseurs choisis par le service achat, ou par une étude financière plus détaillée demandé par l'acheteur au credit manager.

L'objectif est de maintenir la coopération entre le service achats et les services financiers pour améliorer le suivi du risque fournisseur.

## Maîtrise des risques qualité produits

Les principaux fournisseurs (soit une centaine, représentant près de 80 % des achats matières) ont signé une charte qualitélogistique-environnement.

Cette charte vise à cadrer nos exigences en matière de délai, de traçabilité, de normes environnementales, de flexibilité et de qualité.

Une cinquantaine de fournisseurs a signé un contrat d'achat généralement destiné aux marchés pluriannuels.

# Maîtrise de la dépendance vis-à-vis des fournisseurs

Il existe toujours plusieurs fournisseurs sur un même savoir faire. Néanmoins le groupe n'échappe pas au risque que certains produits ne soient pas substituables sans un nouveau développement par le Bureau d'Etudes. Dans ce cas, l'arrêt d'approvisionnement risque d'arrêter momentanément certaines productions.

Ces risques sont clairement identifiés, régulièrement réévalués, et portent sur un nombre limité de produits.

# Contrôle de la continuité des approvisionnements

Les approvisionnements sont pilotés quotidiennement à l'aide d'outils de suivi du taux de service, des retards et des ruptures. Des stocks de sécurité sont mis en place suivant la criticité du produit et le risque fournisseur.

Les approvisionnements disposent également d'un outil de prévision des besoins qui permet de détecter et de traiter les risques capacitaires par anticipation

#### Industrie

## Certification ISO 9001

Les principales sociétés du groupe font l'objet d'une certification ISO 9001, qui s'appuie sur la mise en place d'un système de management de la qualité. Les processus essentiels de l'entreprise font l'objet d'une documentation, avec indicateurs de performance, et sont régulièrement audités.

La démarche de certification vise à une amélioration continue.

# Agrément OEA (Opérateur Economique Agréé - Simplification douanières/ sécurité et sûreté)

Les Douanes européennes ont labellisé le Groupe Bénéteau et sa filiale SPBI en tant qu'opérateurs économiques agréés. Cette certification a pour but de faciliter les échanges internationaux de marchandises. Elle se traduit par un contrat de confiance entre les Douanes et notre Groupe, obtenu à l'issue d'un audit sur nos sites administratifs et de productions.

## Comité de direction qualité

Un comité de direction qualité (CDQ) se tient toutes les semaines. Il a pour objectif de faire le point avec la Direction Générale, le SAV, les Bureaux d'Etudes, les achats, la production et la qualité des problèmes qualité internes et remontés par nos clients. Des indicateurs de performances quotidiens et hebdomadaires permettent de suivre l'avancement des plans d'actions.

#### Environnement

# Rappel du point IV - a) du rapport annuel

La gestion de l'environnement s'appuie en grande partie sur la norme ISO 14 001 qui permet de formuler des objectifs en prenant en compte les exigences réglementaires et les impacts environnementaux significatifs des sociétés.

Ce système est documenté (procédures), planifié (mise en place de programmes de management de l'environnement), suivi par des indicateurs de maîtrise opérationnelle et de performance et fait l'objet d'audits (internes et externes) et d'exercices réguliers visant à vérifier le bon fonctionnement des installations et la bonne aptitude des équipes à réagir dans l'urgence environnementale.

Par ailleurs, un audit des risques incendie est régulièrement réalisé par l'assureur du groupe.

#### Réglementation

La veille réglementaire est sous-traitée à une société spécialisée de premier plan et permet de s'assurer du respect du droit de l'environnement.

Le groupe travaille également en collaboration avec les pouvoirs publics au sein du groupement des producteurs des industries du composite (GPIC), ce qui favorise une bonne anticipation des évolutions réglementaires.

Le groupe a pris en compte la réglementation REACH dans sa politique d'approvisionnements. Dans ce cadre le groupe a adopté une démarche favorisant l'utilisation des produits de moindre de toxicité.

#### Juridique

## Suivi des affaires

Selon les instructions de la direction générale, à chaque problème significatif, tout responsable est tenu d'en avertir le service juridique. Le service juridique ayant un rôle de conseil, chaque responsable doit apprécier s'il convient ou non d'alerter le service juridique. Il reste cependant tributaire de la bonne appréciation du risque par les différents responsables.

Un reporting des risques et affaires juridiques en cours a été mis en place, pour informer au plus vite la direction générale et l'aider ainsi dans son pilotage de l'activité.

# 3.3 Procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Le groupe est doté d'un ensemble de règles et méthodes permettant de fournir une information financière fiable, avec notamment pour objectif de garantir :

- une remontée de l'information financière dans des délais raisonnables, et pouvoir ainsi mettre en œuvre des actions correctives le cas échéant
- la qualité de l'information financière transmise au Directoire et au Conseil de Surveillance du groupe
- l'homogénéité de l'information entre les différentes sociétés du groupe
- le respect des différentes réglementations (comptables, fiscales, douanières, ...)
- la maîtrise des risques d'erreurs

Les comptes consolidés sont présentés en appliquant la totalité des normes publiées par l'IASB (International Accounting Standards Board) et adoptées par l'Union Européenne (normes IFRS).

Pour atteindre ces objectifs, chaque société du groupe Bénéteau applique notamment un processus budgétaire identique.

Un compte de résultat prévisionnel est établi en début d'exercice. En cours d'exercice, un ajustement de l'estimation initiale est réalisé à deux ou trois reprises.

Ces ajustements s'appuient sur le reporting interne établi par chaque société du groupe.

Plusieurs services concourent au processus de production des informations comptables et financières consolidées du groupe :

- comptabilité et consolidation
- contrôle de gestion
- systèmes d'information
- trésorerie
- juridique

Ces services s'assurent que les différentes entités du groupe connaissent les nouveautés en matière de législation, de recommandation de l'Autorité des Marchés Financiers, de procédures internes au groupe et de leur traitement.

Ils informent sur la politique financière du groupe, des normes et procédures à appliquer, des actions correctrices à apporter et du contrôle interne relatif aux données comptables et financières.

Par ailleurs, des comités de gestion mensuels par entité, destinés à analyser les résultats, contribuent au pilotage économique et participent à la création et à l'entretien d'une culture financière au sein du groupe.

Les principaux processus de gestion participent au contrôle interne. Il s'agit du plan stratégique à moyen terme, du budget annuel, des estimés trimestriels du résultat annuel, du reporting mensuel des résultats de gestion, des tableaux de bord opérationnels et des arrêtés semestriels des comptes sociaux et consolidés.

Pour la production des comptes consolidés, Bénéteau SA utilise le référentiel commun au groupe ; ce qui induit l'homogénéité des méthodes comptables et règles de consolidation ainsi que la normalisation des formats de restitution.

Bénéteau SA établit les comptes consolidés en application des normes IFRS. Des notes d'instruction de la direction financière définissent les calendriers de clôture. Chaque semestre, un rapprochement est réalisé entre les éléments des comptes

consolidés et le reporting mensuel afin d'analyser et d'expliciter les éventuels écarts. Dans le cadre de leur mission, les commissaires aux comptes interviennent au moins semestriellement, à la fin du premier semestre pour une revue limitée et au 31 août pour un audit.

#### 3.4 Pilotage du contrôle interne

Le système d'information du groupe repose sur des outils communs aux principales sociétés, tant en ce qui concerne les gestions de production que le traitement de l'information financière. Il permet d'obtenir une information fiable, de qualité et dans des délais raisonnables.

Par ailleurs, le Comité d'Audit a continué ses travaux en 2012, assurant la formalisation de l'information financière.

Fait à Saint Gilles Croix de Vie, le 7 novembre 2012

Le Président du Conseil de Surveillance

# Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L.225-235 du Code de commerce, sur le rapport du président du conseil de surveillance de la société Bénéteau S.A.

#### Exercice clos le 31 août 2012

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Bénéteau S.A. et en application des dispositions de l'article L.225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L.225-68 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 août 2012.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil de surveillance un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L.225-68 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

#### Il nous appartient:

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L.225-68 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil de surveillance, établi en application des dispositions de l'article L225-68 du Code de commerce.

#### Autres informations

Nous attestons que le rapport du président du conseil de surveillance comporte les autres informations requises à l'article L.225-68 du Code de commerce.

Les Commissaires aux comptes Rennes et La Roche sur Yon, le 20 décembre 2012

KPMG Audit Département de KPMG S.A.

Atlantique Révision Conseil

Vincent Broyé Associé Sébastien Caillaud Associé

# GROUPE B ENETEAU

# Eléments financiers Groupe Bénéteau

Compte de resultat	34
Bilan	35
Tableau de variation des capitaux propres	36
Tableau des flux de trésorerie	37
Note I – Informations relatives à l'entreprise	38
Note 2 – Faits marquants de l'exercice	
Note 3 – Méthodes comptables	38
Note 4 – Participations et périmètre de consolidation	43
Note 5 – Actif immobilisé	44
Note 6 – Stocks et encours	46
Note 7 – Clients et comptes rattachés	46
Note 8 – Autres créances	46
Note 9 – Trésorerie et équivalent de trésorerie	47
Note 10 – Capitaux propres	47
Note II – Provisions	48
Note 12 – Avantages au personnel	49
Note 13 – Dettes financières	50
Note 14 – Autres dettes et créditeurs	50
Note 15 – Instruments financiers	51
Note 16 – Engagements	51
Note 17 – Information sectorielle	51
Note 18 – Personnel	53
Note 19 – Charges externes	53
Note 20 – Autres produits et charges opérationnels courants	53
Note 21 – Autres produits et charges opérationnels	53
Note 22 – Résultat financier	54
Note 23 – Impôts sur les résultats et impôts différés	
Note 24 – Résultat par action	54
Note 25 – Informations concernant les entreprises liées	55
Note 26 – Gestion du risque financier	55
Note 27 – Honoraires des commissaires aux comptes	58

# Compte de résultat consolidé au 31 août 2012

En milliers d'euros	Note	31/08/2012	31/08/2011
Chiffre d'affaires	Note 17	831 235	921 789
Variation des stocks de produits finis et en-cours		21 181	21 939
Autres produits de l'activité		2 020	1913
Achats consommés		(441 696)	(490 431)
Charges de personnel	Note 18	(248 155)	(241 826)
Charges externes	Note 19	(95 285)	(91 141)
Impôts et taxes		(18 066)	(18 003)
Amortissements		(52 413)	(49 011)
Autres charges opérationnelles courantes	Note 20	(4 663)	(1 880)
Autres produits opérationnels courants	Note 20	2 367	11 656
Résultat opérationnel courant	Note 17	(3 475)	65 005
Autres charges opérationnelles	Note 21	3 649	I 894
Résultat opérationnel		174	66 899
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	Note 22	590	I 274
Coût de l'endettement financier brut	Note 22	(2 345)	(2 393)
Coût de l'endettement financier net	Note 22	(1 755)	(1 119)
Autres produits financiers	Note 22	342	4 93 I
Autres charges financières	Note 22	(2 833)	0
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence		2 483	2   47
Charge d'impôt sur les résultats	Note 23	738	(25 868)
Résultat net de l'ensemble consolidé		(852)	46 990
Part des intérêts minoritaires		(118)	4
Résultat net (part du groupe)		(734)	46 986
En€			
Résultat de base net par action	Note 24	(0,01)	0,58
Résultat net dilué par action	Note 24	(0,01)	0,58
resultat het dilue par action	Note 24	(0,01)	0,37

# Etat du résultat global Part du groupe

En milliers d'euros	31/08/2012	31/08/2011
Résultat net (part du groupe)	(734)	46 986
Ecarts de conversion	60	(221)
Réévaluation des instruments dérivés de couverture	539	(1 046)
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies	(3 507)	(134)
Autres éléments du résultat global		
Impôts différés	1018	406
Eléments constituant le résultat global (part du groupe)	(1 891)	(995)
Résultat global (part du groupe)	(2 625)	45 991

## Bilan consolidé au 31 août 2012

ACTIF – en milliers d'euros	Note	31/08/2012	31/08/2011
Goodwill	Note 5	63 335	63 335
Autres immobilisations incorporelles	Note 5	6 445	2 768
Immobilisations corporelles	Note 5	289 467	272 657
Participations dans les entreprises associées	Note 5	20 572	18 089
Actifs financiers non courants	Note 5	204	171
Actifs d'impôts différés	Note 23	2 880	1 189
Actifs non courants		382 903	358 209
Stocks et en-cours	Note 6	177 706	157 541
Clients et comptes rattachés	Note 7	71 412	90 684
Autres créances	Note 8	49 038	37 010
Actif d'impôt courant	Note 8	6 308	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Note 9	68 333	153 730
Actifs courants		372 797	438 965
Total Actif		755 700	797 174

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF – en milliers d'euros	Note	31/08/2012	31/08/2011
Capital		8 279	8 279
Primes		27 850	27 850
Autocontrôle	Note 10	(14813)	(14 052)
Réserves consolidées		471 283	439 898
Résultat consolidé		(734)	46 986
Capitaux propres (Part du Groupe)	Note 10	491 865	508 961
Intérêts minoritaires		287	167
Total Capitaux propres		492 152	509 128
Provisions	Note 11	2 455	6 600
Engagements envers le personnel	Note 12	14 557	9 562
Dettes financières	Note 13	19 120	29 266
Passifs non courants		36 132	45 428
Emprunts à court terme et partie courante des emprunts à long terme	Note 13	27 550	22 963
Fournisseurs et autres créditeurs	Note 14	67 936	70 524
Autres dettes	Note 14	115 501	121 729
Autres provisions	Note 11	16 429	13 322
Dette d'impôts exigible	Note 14	0	14 081
Passifs courants		227 416	242 619
Total Capitaux propres et passif		755 700	797 174

#### **TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES**

en milliers d'euros	Capital émis	Primes	Actions propres	Réserves consolidées	Réserv. Convers.	Résultat	Capitaux propres, Part du groupe	Int. Mino- ritaires	Total des capitaux propres
Situation nette au 31/08/2010	8 715	27 850	(58 106)	475 721	(8 825)	31 427	476 782	189	476 971
Résultat 2009/2011						46 986	46 986	4	46 990
Autres éléments du résultat global				(774)	(221)		(995)		(995)
Résultat global 2010/2011				(774)	(221)	46 986	45 991	4	46 995
Affectation du résultat 2009/2010				31 427		(31 427)	0		0
Distribution de dividendes (1)				(9 815)			(9 815)	(31)	(9 846)
Ecart de conversion					(1 921)		(1 921)		(1 921)
Réduction de capital	(436)		46 450	(46 014)			0		0
Mouvements sur actions propres			(2 396)	(6)			(2 402)		(2 402)
Autres (2)				326			326	5	331
Situation nette au 31/08/2011	8 279	27 850	(14 052)	450 865	(10 967)	46 986	508 961	167	509 128
Résultat 2011/2012						(734)	(734)	(118)	(852)
Autres éléments du résultat global				(1 951)	60		(1 891)		(1 891)
Résultat global 2011/2012				(1 951)	60	(734)	(2 625)	(118)	(2 743)
Affectation du résultat 2010/2011				46 986		(46 986)	0		0
Distribution de dividendes (1)				(14 598)			(14 598)	(16)	(14615)
Ecart de conversion					1 002		1 002	(4)	998
Mouvements sur actions propres			(762)	(974)			(1 736)		(1 736)
Autres (2)				861			861	258	1119
Situation nette au 31/08/2012	8 279	27 850	(14814)	481 189	(9 905)	(734)	491 865	287	492 152

# $\hbox{(I) Dividende par action}\\$

-0,12 € en 2010/2011

- 0,17 € en 2011/2012

#### (2) détail des autres variations

- Norme IFRS 2 861 k€ (note 18)

- variation de périmètre - minoritaires 258 k€

# **TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE**

en milliers d'euros	2011/2012	2010/2011	
Opérations d'exploitation			
Résultat net de l'exercice	(3 336)	44 843	
Élimin.des charges et produits sans incidence	,		
sur la trésorerie ou non liés à l'exploitation	53 218	40 452	
Amortissements et provisions	53 607	44 370	
Plus ou moins values de cession	242	(100)	
Impôts différés	(631)	(3818)	
Marge brute d'autofinancement	49 882	85 295	
Incidence de la variation du besoin en fonds			
de roulement lié à l'activité	(35 983)	(41 602)	
Stocks et encours	(18 677)	(32 158)	
Créances	8 585	(30 591)	
Impôt exigible	(20 389)	3710	
Dettes	(5 502)	17 436	
Total I - Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	13 899	43 694	
Opérations d'investissement			
Acquisitions d'immobilisations	(73 478)	(87 373)	
Cessions d'immobilisations	570	2 969	
Créances - Dettes sur immobilisations	(3 596)	4 60 1	
Incidence des variations de périmètre	0	0	
Total 2 - Flux de trésorerie aff. aux opérations d'investissement	(76 504)	(79 803)	
Opérations de financement			
Variation de capital	0	0	
Actions propres	(1 735)	(2 396)	
Dividendes versés aux actionnaires	(14 615)	(9 846)	
Encaissts provenant de dettes financières	4 050	15 400	
Remboursts de dettes financières	(10 774)	(9 766)	
Total 3 - Flux de trésorerie aff. aux opérations de financement	(23 074)	(6 608)	
VARIATION DETRESORERIE (1+2+3)	(85 677)	(42 717)	
Trésorerie à l'ouverture (1)	146 639	189 020	
Trésorerie à la clôture (I)	59 835	146 639	
Incidence des variations de cours des devises	(1 127)	336	
Variation	(85 677)	(42 7 17)	
Dont			
Autres VMP	11 882	135 557	
	56 45 1	18 173	
Disponibilités			
Comptes bancaires créditeurs	(8 498)	(7 091)	

# Note I- Informations relatives à l'entreprise

Cotée sur Euronext Paris, Bénéteau SA est une société anonyme de droit français.

Le groupe a deux activités principales :

- la conception, fabrication et commercialisation auprès d'un réseau international de concessionnaires, de bateaux à voile et à moteur, activité regroupée sous la dénomination du secteur « Bateaux ». Le groupe est numéro I des constructeurs de voiliers monocoques et multicoques et un des principaux acteurs sur le marché mondial des bateaux à moteur;
- la conception, fabrication et commercialisation de résidences mobiles de loisirs, activité regroupée sous la dénomination du secteur « Habitat » .

Les autres activités du groupe sont considérées comme des éléments de réconciliation au niveau de l'information sectorielle donnée en note 17.

Les états financiers consolidés au 31 août 2012 reflètent la situation comptable de la société et de ses filiales (ci après « Le Groupe »).

Le Directoire du 6 novembre 2012 a arrêté les comptes annuels consolidés et a autorisé la publication des états financiers arrêtés au 31 août 2012. Ces comptes seront soumis à l'approbation de la prochaine assemblée générale des actionnaires.

# Note 2 - Faits marquants de l'exercice

Aucun fait marquant n'est intervenu au cours de l'exercice.

# Note 3 - Méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la période close au 31 août 2012 en appliquant la totalité des normes IFRS publiées par l'IASB (International Accounting Standards Board) et adoptées par l'Union Européenne.

Les autres normes, amendements et interprétations applicables de manière obligatoire lors de l'exercice clos au 31 août 2012 n'ont pas d'impact sur les comptes :

- Amendements à IFRS 7 Informations à fournir en matière de transferts d'actifs financiers
- Amendements à IAS 32 Classement des droits de souscription émis
- IAS 24 Révisée Parties liées
- Améliorations annuelles des IFRS
- IFRIC 19 Dettes financières réglées par des instruments de capitaux propres
- Amendement à IFRIC 14 Prépaiements de financements minimums

# 3.1. Présentation des états financiers consolidés

Les notes et tableaux suivants sont présentés en milliers d'euros, sauf indication contraire.

Sont considérés comme « actifs courants », les actifs destinés à être cédés ou consommés dans le cadre du cycle normal d'exploitation, ou dans les douze mois suivant la clôture, ainsi que la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

Les « dettes courantes » sont constituées des dettes échues au cours du cycle normal d'exploitation ou dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice. Les autres actifs ou dettes sont considérés comme « non courants ».

La préparation des états financiers consolidés nécessite de la part de la direction du groupe l'exercice du jugement, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants comptabilisés dans les états financiers. Ces estimations et hypothèses sous-jacentes sont établies et revues de manière constante à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de manière continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par ce changement.

Estimation		Nature de l'information communiquée
Note 3.5.1	Principales acquisitions, cessions et variations de périmètre	Le cas échéant, présentation des principales méthodes et hypothèses de valorisation retenues dans le cadre de l'identification des actifs incorporels lors des regroupements d'entreprises
Note 12	Avantages du personnel	Taux d'actualisation, d'inflation, de rendement des actifs du régime, taux de progression des salaires
Note 10.2 et 18	Rémunération en actions	Modèle, hypothèses sous-jacentes à la détermination des justes-valeurs
Note II	Provisions	Hypothèses sous-jacentes à l'appréciation et à l'estimation des risques
Note 23.2	Impôt sur les sociétés	Hypothèses retenues pour la reconnaissance des impôts différés actifs et les modalités d'application de la législation fiscale

#### 3.2. Méthodes de consolidation

#### **Filiales**

Une filiale est une entité contrôlée par le groupe. Le contrôle existe lorsque le groupe a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de l'entité afin d'obtenir des avantages de ses activités. Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

#### Entreprises associées et co-entreprises :

Les entreprises associées sont les entités pour lesquelles la société a une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles sans en avoir le contrôle. Les entreprises associées et les co-entreprises sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Les états financiers consolidés incluent la quote-part du groupe dans le montant total des profits et pertes comptabilisés par les entreprises mises en équivalence et co-entreprises.

#### Méthodes appliquées au groupe

Au 3 l août 2012, les sociétés du groupe sont contrôlées de façon exclusive par Bénéteau SA. Les comptes de ces sociétés sont donc consolidés par intégration globale ; seules les sociétés SGB Finance et Habitat d'Avenir, dont le pourcentage de contrôle est respectivement de 49% et 50% sont consolidées par mise en équivalence. Les soldes bilanciels, les produits et les charges latents résultant des transactions intragroupe sont éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés. Les gains et les pertes latents découlant des transactions avec les entreprises associées sont éliminés par la contrepartie des titres mis en équivalence.

Le périmètre de consolidation et la liste des filiales sont présentés en note 4.

## 3.3. Méthode de conversion

Les états financiers des filiales étrangères sont convertis, pour le bilan au cours de la devise étrangère à la clôture, et pour le compte de résultat au cours moyen de l'exercice. Ce cours moyen est une valeur approchée du cours à la date de transaction en l'absence de fluctuation significative.

Les écarts de change liés aux opérations réciproques d'exploitation sont classés en charges ou produits financiers selon le cas.

# 3.4 Valorisation des actifs incorporels

#### 3.4.1 Regroupement d'entreprise et goodwill

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés par application de la méthode de l'acquisition en date d'acquisition, qui est la date à laquelle le contrôle est transféré au groupe. Le contrôle est le pouvoir de diriger les politiques financiers et opérationnelles d'une entité afin d'obtenir des avantages de ses activités. Pour apprécier le contrôle, le groupe prend en compte les droits de vote potentiels qui sont actuellement exerçables.

Le groupe évalue le goodwill à la date d'acquisition comme :

- la juste valeur de la contrepartie transférée ; plus
- le montant comptabilisé pour toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise ; plus

- si le regroupement d'entreprises est réalisé par étapes, la juste valeur de toute participation précédemment détenue dans la société acquise ; moins
- le montant net comptabilisé (généralement à la juste valeur) au titre des actifs identifiables acquis et des passifs repris.

Quand la différence est négative, un profit au titre de l'acquisition à des conditions avantageuses est comptabilisé immédiatement en résultat

La contrepartie transférée exclut les montants relatifs au règlement des relations préexistantes. Ces montants sont généralement comptabilisés en résultat.

Les coûts liés à l'acquisition, autres que ceux liés à l'émission d'une dette ou de titres de capital, que le groupe supporte du fait d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus. La contrepartie transférée exclut les montants relatifs au règlement des relations préexistantes.

# 3.4.2 Frais de recherche et développement

Les immobilisations incorporelles acquises sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et les autres immobilisations incorporelles créées en interne sont comptabilisées à leur coût de revient.

Lorsque leur durée d'utilité est définie, les immobilisations incorporelles sont amorties sur la durée d'utilisation attendue par le groupe. Cette durée est déterminée au cas par cas en fonction de la nature et des caractéristiques des éléments inclus dans cette rubrique.

Lorsque leur durée d'utilité est indéfinie, les immobilisations incorporelles ne sont pas amorties mais sont soumises à des tests annuels systématiques de perte de valeur. Ainsi, les immobilisations incorporelles à durée d'utilité définie sont valorisées au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie sont valorisées au coût diminué du cumul des pertes de valeur.

Les principales catégories d'immobilisations incorporelles correspondent aux frais de développements.

Les coûts de développement, nets des crédits d'impôt recherche associés, sont inscrits en immobilisations incorporelles lorsque les conditions d'activation répondant aux critères suivants sont réunies :

- Les projets sont clairement identifiés et les coûts s'y rapportant sont individualisés et évalués de façon fiable.
- La faisabilité technique des projets est démontrée. Il existe une intention et la capacité de terminer les projets et d'utiliser ou vendre les produits issus des projets. Il existe un marché potentiel pour la production issue de ces projets ou bien leur utilité en interne est démontrée.

Les ressources nécessaires pour mener les projets à leur terme sont disponibles.

Le groupe estime qu'elle est en mesure de satisfaire aux conditions décrites ci-dessus. Par conséquent, ses projets de développement engagés pour la réalisation des moules sont immobilisés, car ils font partie de projets individualisés et leur recouvrabilité future peut raisonnablement être considérée comme assurée.

# 3.5. Dépréciation des actifs non financiers

#### 3.5.1 Goodwill

La valeur des actifs incorporels à durée de vie indéfinie incluant le goodwill est revue annuellement. Un test de dépréciation est réalisé au minimum lors de chaque clôture annuelle et à chaque fois qu'il existe un indice de perte de valeur.

La principale valeur qui figure à l'actif concerne l'Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) IRM. Les hypothèses suivantes ont été retenues pour réaliser le test de dépréciation sur le goodwill IRM:

- le taux d'actualisation retenu s'élève à 8,38%, contre 7,56% au 31 août 2011 intégrant un coût des fonds propres de 10,31% et un coût net de la dette de 0,67%)
- les cash-flows ont été calculés à partir d'un plan à 3 ans, dont les hypothèses sont déterminées sur la base du business plan arrêté par le Directoire du groupe. Il n'existe pas d'autres scénarii d'activité que ce dernier.
- le taux de croissance à l'infini a été retenu à 2%.

Compte tenu des éléments disponibles, nous n'avons pas identifié d'hypothèse clé jugée raisonnable qui puisse conduire à une dépréciation. Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de l'UGT, une perte de valeur est enregistrée en résultat pour la différence ; elle est imputée en priorité sur les goodwill affectés à l'UGT puis à la réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'entité au prorata de la valeur nette comptable de chaque actif de l'unité. Le taux d'actualisation à partir duquel une dépréciation serait à constater s'élève à 26%.

#### 3.5.2 Frais de développement

Les frais de développement qui se rattachent à la conception de moules sont amortis en linéaire sur une durée comprise entre 3 et 6 ans selon les caractéristiques du modèle. Les autres frais de développement sont amortis sur une durée de 5 ans.

# 3.5.3 Autres immobilisations incorporelles

L'amortissement est comptabilisé comme une charge, de manière linéaire, en fonction de la durée d'utilité estimée de l'actif incorporel :

- Concessions, brevets, licences : sur la durée de validité du dépôt
- Logiciels : entre 1 et 3 ans

Ils font l'objet de test de perte de valeur lorsqu'il existe un indice de perte de valeur.

# 3.6. Actifs corporels immobilisés

Les immobilisations corporelles sont valorisées à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeurs éventuelles ou à leur coût de production pour la partie produite par le groupe.

Lorsqu'une immobilisation corporelle a des composants significatifs ayant des durées d'utilité différentes, ces composants sont comptabilisés séparément.

# 3.7.Amortissement et dépréciation des actifs corporels immobilisés

L'amortissement est comptabilisé comme charge de manière linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée de l'actif corporel. Les valeurs comptables des actifs corporels font l'objet d'un test de « perte de valeur » lorsque des évènements ou changements de circonstances indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

Les durées d'utilité retenues sont les suivantes :

- aménagements sur terrains	10 à 20 ans
- constructions d'exploitation	20 ans
- installations et agencements des constructions	10 à 20 ans
- matériel et outillage	3 à 10 ans
- installations et agencements du matériel	3 à 10 ans
- matériel de transport	3 à 5 ans
- matériel et mobilier de bureau & informatique	2 à 10 ans

#### 3.8. Contrats de location

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location financement s'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages économiques inhérents à la propriété des actifs loués. Ils sont comptabilisés, dès l'origine, au bilan à la juste valeur du bien loué, ou si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

Les actifs faisant l'objet d'une location financement sont amortis sur la durée d'utilité, correspondant le plus souvent à la durée du contrat

Les autres contrats sont des locations simples. Les loyers sont comptabilisés en charges sur une base linéaire jusqu'à l'échéance du contrat.

# 3.9. Actifs et passifs financiers (hors dérivés)

Les actifs et passifs financiers sont constitués des créances clients, autres créances, dettes fournisseurs, emprunts et dettes financières.

Lors de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif financier, celui-ci est évalué à sa juste valeur, majoré le cas échéant des coûts de transaction directement imputables à l'acquisition.

Les actifs et passifs financiers classés dans les catégories « détenues à des fins de transaction » ou « disponibles à la vente » sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sur investissements financiers détenus à des fins de transaction sont enregistrées en résultat. Les variations de juste valeur sur investissements financiers disponibles à la vente sont comptabilisées en autres éléments du résultat global sur une ligne distincte jusqu'à ce que l'investissement financier soit vendu ou sorti d'une autre manière. Une dépréciation doit être comptabilisée lorsqu'il y a une baisse de valeur significative ou durable.

La juste valeur est déterminée par référence au prix du marché publié à la date de clôture pour les investissements financiers activement négociés sur un marché financier organisé. Pour les autres, elle est déterminée par référence à un instrument quasi-identique traité sur un marché, ou par actualisation des flux futurs de trésorerie attendus de l'actif.

Conformément à IFRS 7 révisée, les actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur ont été classés en fonction des niveaux de juste valeur précisée par la norme :

- Niveau I : la juste valeur correspond à la valeur de marché des instruments cotés sur un marché actif
- Niveau 2: l'évaluation de la juste valeur repose sur une valorisation s'appuyant sur des données observables
- Niveau 3 : l'évaluation de la juste valeur repose sur une valorisation s'appuyant sur des données non observables.

#### 3.10. Stocks et encours

Les stocks de matières, marchandises et autres approvisionnements sont évalués au coût d'acquisition.

Le coût de production des produits finis et travaux en cours comprend, outre le coût direct, les charges indirectes strictement imputables à la production, excluant les coûts de recherche et de service après vente.

Les provisions pour dépréciation sont calculées par différence entre la valeur brute déterminée selon les principes ci-dessus et la valeur nette probable de réalisation.

# 3.11. Capital et réserves

Lorsque le groupe rachète ou vend ses propres actions, le montant payé ou encaissé et les coûts de transaction directement imputables sont comptabilisés comme une variation de capitaux propres. Les actions propres sont déduites du total des Capitaux Propres et classées sous la rubrique « Actions Propres ».

# 3.12. Avantages du personnel

Les avantages du personnel sont constitués exclusivement d'avantages postérieurs à l'emploi. Ils correspondent principalement aux médailles du travail et aux indemnités de départ à la retraite.

#### Indemnités de départ à la retraite

Le groupe provisionne les indemnités de départ à la retraite, sur la base des dispositions conventionnelles. Il s'agit d'un régime à prestations définies. L'évaluation de la provision est réalisée par un actuaire indépendant selon la méthode des unités de crédit projetées, méthode comparable à celle effectué pour les régimes à prestations définies, sur la base d'un taux d'actualisation de 3,5%. La sensibilité des engagements à une hausse de 1 point du taux d'actualisation s'élève à 2 436 milliers d'euros au 31 août 2012.

Conformément à l'option offerte par la norme IAS 19, le groupe Bénéteau comptabilise les écarts actuariels en autres éléments du résultat global. A ce titre, au cours de l'exercice, le groupe a augmenté le taux de charges sociales des cadres de 2,15 points pour le porter à 57,05% et des non cadres de 1,59 points pour le porter à 46,14%. Par ailleurs, le taux d'actualisation utilisé a été abaissé passant de 5% au 31 août 2011 à 3,5% au 31 août 2012.

#### Médailles du travail

Les médailles du travail sont liées à des accords d'entreprise s'appliquant aux différentes sociétés françaises du groupe. Il s'agit de gratifications supplémentaires versées, en une fois, aux salariés qui

justifient, à date, d'une certaine ancienneté. Le groupe provisionne leur montant selon la probabilité de présence dans le groupe des salariés à la date du versement.

#### 3.13. Paiements en actions

Les options de souscription ou d'achat d'actions accordées aux salariés doivent être évaluées à leur juste valeur, laquelle juste valeur doit être constatée dans le compte de résultat en contrepartie des réserves sur la période d'acquisition des droits d'exercice pour les salariés. La juste valeur des options a été déterminée en utilisant le modèle de valorisation Black &Scholes sur la base d'hypothèses déterminées par un actuaire. La juste valeur des actions gratuites a été déterminée en utilisant le modèle Monte Carlo pour tenir compte des conditions de performances. Les principales données retenues pour le calcul de la juste valeur sont

le cours de l'action à la date d'attribution la moyenne des 20 derniers cours de bourse le taux de dividende par action la volatilité du titre le taux sans risque la durée d'acquisition des droits le turnover

#### 3.14. Provisions

Les provisions sont comptabilisées si les conditions suivantes sont remplies : lorsque le groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un évènement passé ; s'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation, et s'il est possible d'estimer de manière fiable le montant de l'obligation.

Les principaux risques couverts sont des litiges commerciaux, garanties constructeur, litiges fiscaux, litiges prud'homaux.

# 3.15. Gestion des risques financiers

#### Risque de crédit client

Ce risque concerne les créances commerciales. Il s'agit d'un risque de perte financière pour le groupe dans le cas où un client viendrait à manquer à ses obligations contractuelles.

#### Bateaux

Les clients France et hors France règlent les sociétés du groupe comptant avant livraison du bateau ou après obtention d'une garantie bancaire. Il n'y a donc pas de risque d'impayé.

#### Habitat

Les clients de l'activité « Habitat » essentiellement français bénéficient de délais de règlement. Le service crédit management réalise systématiquement une analyse financière préalablement à l'ouverture d'un compte client, permettant de fixer le niveau d'encours accepté.

Cette démarche s'accompagne systématiquement d'une demande de couverture d'assurance crédit auprès de la Coface pour les commandes hors financement. La couverture de la Coface représente entre 30 et 50% de l'en cours autorisé.

#### Autre risque de crédit

Ce risque concerne essentiellement les actifs financiers. Il s'agit d'un risque de perte financière pour le groupe dans le cas où une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles.

Ce risque concerne principalement les placements que le groupe effectue en dépôt à terme ou certificats de dépôt auprès de quatre établissements bancaires de première qualité.

#### Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que le Groupe éprouve des difficultés à remplir ses obligations relatives aux passifs financiers qui seront réglés par remise de trésorerie ou d'autres actifs financiers.

Le groupe dispose d'une trésorerie nette positive qui évolue avec le cycle d'exploitation.

Le groupe peut être amené à recourir à des moyens de financement pendant la période d'hiver. Il s'agit de lignes de crédit de court terme auprès des banques de première qualité. Il n'existe pas de covenants sur ces moyens de financement.

#### Risque de marché

Ce risque correspond au risque que des variations du prix de marché affectent le résultat du groupe.

Pour ses emprunts à moyen terme à taux variable, le groupe se couvre par des swaps de taux d'intérêts.

Afin de gérer son exposition aux risques de change découlant de son exploitation, le groupe n'utilise que des contrats de change à terme qui portent sur le dollar, le zloty et le real brésilien.

Les critères d'éligibilité à la comptabilité de couverture sont les suivants :

- existence formelle et documentée d'une relation de couverture lors de la mise en place de l'instrument financier
- efficacité attendue de la couverture, pouvant être mesurée de façon fiable et démontrée tout au long de la relation de couverture déterminée initialement

Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés à l'origine à la juste valeur. Cette dernière est mise à jour à chaque clôture. Les écarts sont constatés en résultat, sauf dispositions dérogatoires de la comptabilité de couverture.

Pour les besoins de la comptabilité de couverture, les couvertures sont qualifiées soit de couverture de juste valeur lorsqu'elles couverent l'exposition aux variations de la juste valeur d'un actif ou d'un passif comptabilisé, soit de couverture de flux de trésorerie lorsqu'elles couvrent l'exposition aux variations de flux de trésorerie attribuables à un actif ou à un passif comptabilisé ou à une transaction prévue.

# 3. *l* 6. *Impôts*

Les impôts différés sont déterminés selon la méthode du report variable pour les différences temporaires provenant de la différence entre la base fiscale et la base comptable des actifs et passifs. Les éléments suivants ne donnent pas lieu à constatation d'impôt différé : la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable, et les

différences temporelles liées à des participations dans des filiales ou à des co-entreprises dans la mesure ou il est probable qu'elles ne s'inversent pas dans un avenir prévisible. De plus l'impôt différé n'est pas comptabilisé en cas de différence temporelle imposable généré par la comptabilisation initiale d'un goodwill.

Les taux d'impôts ayant été entérinés par un texte de loi sont retenus pour déterminer les impôts différés.

Les actifs d'impôts différés, liés à des pertes reportables, ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable que les bénéfices futurs seront suffisants pour absorber les pertes reportables.

# 3.17. Chiffre d'affaires

Les produits des activités ordinaires sont comptabilisés lorsque les risques et avantages inhérents à la propriété des biens sont transférés à l'acheteur, et que leur montant peut être évalué de manière fiable. Ce montant est net des remises, rabais accordées aux clients et de certains coûts liés aux prestations commerciales.

La S.A. Construction Navale Bordeaux facture ses travaux à l'avancement pour les modèles dont la durée de réalisation est supérieure à un an.

# 3.18. Résultat par action

#### Résultat de base par action

Ce résultat est le rapport entre le résultat net et le nombre moyen pondéré des actions en circulation.

#### Résultat dilué par action

Ce résultat est déterminé en ajustant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires en circulation des effets de toutes actions ordinaires potentiellement dilutives, qui comprennent les options sur actions attribuées aux membres du personnel.

#### 3.19. Information sectorielle

Le groupe dispose de deux secteurs à présenter comme décrits ci après, qui correspondent aux unités opérationnelles stratégiques du groupe.

Les secteurs opérationnels du groupe sont organisés et gérés séparément suivant la nature des produits et services rendus.

- le secteur « Bateaux » regroupe les activités de fabrication et de commercialisation de bateaux auprès principalement d'une clientèle de concessionnaires :
- le secteur « Habitat» regroupe les activités de fabrication et de commercialisation de résidences mobiles de loisirs auprès d'une clientèle de camping et de tour operators, et l'activité de fabrication et de commercialisation de logements à ossature bois. Les autres activités sont considérées comme des éléments de réconciliation.

Les actifs et passifs sectoriels sont utilisés ou résultent des activités opérationnelles de ce secteur.

Les produits des activités ordinaires sont ventilés par zone géographique en fonction de la localisation du client. Le groupe possède des actifs notamment en France, aux Etats-Unis, en Pologne, en Italie, en Espagne, en Angleterre et au Brésil.

# Note 4 – Participations et périmètre de consolidation

Les entités consolidées au 31 août 2012 sont les suivantes :

				Intégr	ation Fiscale
BENETEAU SA		Société mère			X
	Siège	N° siren	% d'intérêts	Méthode	
Bénéteau Inc. Holding	Marion – USA		100,00	IG	
Bénéteau America Inc	Marion – USA		100,00	IG	
BGM America Inc	Marion – USA		100,00	IG	
Bénéteau UK	Southampton — Royaume-Uni		100,00	IG	
Bénéteau Espana	Barcelone – Espagne		99,97	IG	
Bénéteau Italia	Parme – Italie		95,00	IG	
Bénéteau Brasil Construção					
de Embarcaçoes SA	Angra dos Reis (RJ) - Brésil		99,76	IG	
Bénéteau Brasil Promoçoes e Com	mercializacao				
de Embarcacoes Ltda	Angra dos Reis (RJ) - Brésil		60,00	IG	
SPBI (*)	Dompierre s/Yon – France	491 372 702	100,00	IG	X
Ostroda Yacht	Ostroda – Pologne		100,00	IG	
Jeanneau America Inc	Annapolis – USA		100,00	IG	
Jeanneau Asia Pacific Itd	Hong-Kong		100,00	IG	
Jeanneau Italia	Rome – Italie		100,00	IG	
Fonderie Vrignaud	Le Poiré sur Vie – France	547 250 241	74,94	IG	
Construction Navale Bordeaux	Bordeaux – France	342 012 390	100,00	IG	X
GBI Holding	Torino - Italia		100,00	IG	
Monte Carlo Yacht	Torino - Italia		100,00	IG	
O'Hara	Givrand – France	423 869 429	100,00	IG	X
O'Hara Vacances	Givrand – France	449 625 920	100,00	IG	X
Bio Habitat	La Chaize le Vicomte - France	511 239 915	100,00	IG	X
Bio Habitat Italia	Torino — Italia		100,00	IG	
ВН	La Chaize le Vicomte - France	501 361 737	100,00	IG	X
BH Services	La Chaize le Vicomte - France	518 504 170	,	IG	X
IRM	Luçon — France	444 592 240	100,00	IG	X
IRM Italia	Torino — Italia		100,00	IG	
JJ Trans	Luçon — France	353 337 090	,	IG	X
SGB Finance	Marcq en Baroeul - France	422 518 746	,	ME	
Habitat d'avenir	Paris — France	513 180 877	50,00	ME	
Sci Nautilus	Neuville en Ferrain - France	348 740 309	100,00	IG	X

IG : Intégration globale ME : Mise en équivalence

<sup>(\*)</sup> SPBI se compose de trois établissements : Chantiers Bénéteau, Chantiers Jeanneau et BJ Technologie

# Note 5 – Actif immobilisé

# • Variation de l'actif immobilisé en valeur brute

	Début d'exercice au	Acquisition	Cession, Mise hors service	Var. de change	Var. par transfert de poste à poste	Fin de période au
En milliers d'euros	01/09/2011					31/08/2012
Ecart d'acquisition	63 335					63 335
Frais d'établissement	22	0	0	0	0	22
Frais de développement	1 920	601	0	(3)	342	2 860
Concess. Brevets, Licences	845	2 038	0	0	0	2 883
Logiciels	6217	1 120	(98)	(1)	1 086	8 323
Immobilisations						
incorporelles en cours	6	0	0	0	(6)	0
Total Immobilisations incorporelles	9 010	3 758	(98)	(4)	I 422	14 088
Terrains (I)	50 183	2 119	(19)	25	I 560	53 868
Constructions et aménagements (2)	206 742	15 254	(378)	810	2 758	225 186
Matériel et installations techniques (3)	282 014	32 288	(11 361)	895	7 066	310 902
Autres immobilisations	31 680	4 400	(848)	280	184	35 696
corporelles Immobilisations	31 660	4 400	(040)	200	104	33 676
corporelles en cours	15 029	14 794	(46)	(30)	(12 941)	16 806
Avances et acomptes sur immobilisations	77	864	(29)	(19)	(48)	846
Total Immobilisations corporelles	585 725	69 719	(12 680)	1 962	(1 422)	643 304
Participation dans les entreprises associées	18 089	2 483				20 572
Participations	2	3	(0)	0	0	4
Autres titres immobilisés	27	0	(5)	0	0	22
Prêts	I	2	(2)	0	0	1
Autres immobilisations	122	0.1	(25)	(2)		
financières	133	81	(35)	(2)	0	177
Total actifs financiers non courants	163	85	(42)	(2)	0	204
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	676 321	76 046	(12 820)	I 956	0	741 503
(1) Dont Terrain en crédit bail	173					173
(2) Dont Construction en crédit bail	2 193					2 193
(3) Dont Installations techniques en crédit bail	219					219

Le goodwill au bilan correspond exclusivement à celui généré lors de l'acquisition de IRM. Les modalités de comptabilisation du goodwill et de mise en œuvre des tests de dépréciation figurent en note 3.5.1.

# • Variation des amortissements et provisions

En milliers d'euros	Début d'exercice au 01/09/2011	Dotation de l'exercice	Diminution, par cession ou reprise	Var. de change	Var. par transfert de poste à poste	Fin de période au 31/08/2012
Ecart d'acquisition	0					0
Frais d'établissement	9	3	0	0	0	12
Frais de développement	828	415	0	6	0	1 250
Concess.Brevets, Licences	9	319	0	0	(0)	328
Logiciels	5 395	763	(103)	(1)	(0)	6 053
Immobilisations incorporelles en cours	0	0	0	0	0	0
Total Immobilisations incorporelles	6 242	1 500	(103)	5	(0)	7 643
Terrains (I)	11 000	I 802	(6)	0	(2)	12 794
Constructions et aménagements (2)	85 693	10 356	(359)	663	(834)	95 519
Matériel et installations techniques (3)	194 745	35 018	(10 676)	689	852	220 627
Autres immobilisations corporelles	21 630	3 758	(710)	236	(16)	24 897
Total Immobilisations corporelles	313 068	50 933	(11 751)	I 588	0	353 837
Participation dans les entreprises associées	0					0
Participations	0	0	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0	0	0	0
Total actifs financiers non courants	0	0	0	0	0	0
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	319 309	52 433	(11 854)	I 593	0	361 480
(I) Dont Terrain en crédit bail						
(2) Dont Construction en crédit bail	l 754	49	0	0	0	1 803
(3) Dont Installations techniques en crédit bail	197	11	0	0	0	208

# 5.1- Participation

Ce poste concerne des sociétés non retenues dans le périmètre de consolidation en raison de leur caractère non significatif :

En milliers d'euros	Date de clôture	Juste valeur des titres	Chiffre d'affaires	Capitaux propres hors résultat de l'exercice	Résultat de l'exercice
SCI du Bignon	31/08/2012	2	55	129	4
Ditenave (*)	31/12/2012	3	-	-	-
Total participations		5			

Total participations

(\*) I er exercice d'activité

# 5.2 Participation dans les entreprises associées

Il s'agit de la participation à hauteur de 49% dans SGB Finance, les 51% étant détenu par CGL (groupe Société Générale), et de la participation à hauteur de 50% dans Habitat d'avenir.

Informations concernant les sociétés consolidées par mise en équivalence :

<u>SGB</u>		
en milliers d'euros	31/08/2012	31/08/2011
Total actifs	635 200	558 061
Capitaux propres	41 588	36 285
Comptes et emprunts (1)	520 960	453 584
Produit net bancaire	16 093	14415
Résultat net	5 297	4 170

Habitat d'avenir		
en milliers d'euros	31/08/2012	31/08/2011
Total actifs	I 035	I 846
Capitaux propres	91	271
Actif immobilisé	373	648
Chiffre d'affaires	553	667
Résultat net	(180)	207

# Note 6 – Stocks et encours

Les provisions pour dépréciation sont calculées par différence entre la valeur brute déterminée selon les principes ci-dessus et la valeur nette probable de réalisation. La provision pour dépréciation des stocks de pièces de production et de rechange a été déterminée selon une méthode statistique, essentiellement fondée sur le risque de non utilisation de ces pièces.

A la clôture de l'exercice, les stocks et encours se présentent ainsi :

	Brut	Amort.&Prov.	Net	Net
En milliers d'euros	31/08/2012		31/08/2012	31/08/2011
Matières premières et autres approvisionnements	52 496	(4 777)	47 719	51 474
En-cours de production	46 924	0	46 924	36 998
Produits intermédiaires et finis	76 122	(570)	75 552	63 880
Marchandises	7 535	(24)	7511	5 189
Total	183 077	(5 371)	177 706	157 541

# Note 7 – Clients et comptes rattachés

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire des créances est inférieure à leur valeur comptable brute. La gestion du risque financier relatif aux créances clients et comptes rattachés est présentée en note 26.

	Brut	<b>Provisions</b>	Net	Net
En milliers d'euros	31/08/2012	31/08/2012	31/08/2012	31/08/2011
Clients et comptes rattachés	75 540	(4 128)	71 412	90 684
Total	75 540	(4 128)	71 412	90 684

# Note 8 – Autres créances

En milliers d'euros		31/08/2012	31/08/2011
Avances et acomptes sur commandes		7 266	6810
Créance sur instruments financiers	note 13	1 035	628
Créances fiscales et sociales diverses		25 408	20 705
Créance d'impôt		6 308	
Autres créances		11 622	5 013
Charges constatées d'avance		3 706	3 854
AUTRES CREANCES		55 346	37 010

Les autres créances sont principalement constituées de créances fiscales et sociales.

<sup>(1)</sup> auprès de la Société Générale

# Note 9 - Trésorerie et équivalent de trésorerie

En milliers d'euros	31/08/2012	31/08/2011
Valeurs mobilières de		
placement et intérêts courus	11 882	135 557
Disponibilités à l'actif	56 451	18 173
TRESORERIE et		
EQUIVALENT TRESORERIE	68 333	153 730

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la trésorerie en banque, la caisse et les dépôts à court terme ayant une échéance initiale de moins de trois mois.

Les valeurs mobilières de placement sont des placements à court terme, très liquides, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

La trésorerie nette se décompose comme suit :

En milliers d'euros	31/08/2012	31/08/2011
Valeurs mobilières de		
placement et intérêts courus	11 882	135 557
Disponibilités à l'actif	56 45 1	18 173
Concours bancaires et		
intérêts courus Note 13	(8 498)	(7 091)
Dettes financières auprès des		
établis. de crédit Note 13	(33 407)	(39 440)
Autres dettes financières		
diverses Note 13	(4 765)	(5 698)
TRESORERIE NETTE	21 663	101 501

La variation de l'endettement financier net a été la suivante :

en milliers d'euros	31/08/2011	Variation	variation de change	31/08/2012
Trésorerie brute	153 730	(86 098)	(701)	68 333
Soldes débiteurs et concours				
bancaires courants	(7 091)	(1 231)	(176)	(8 498)
	147 720	(07.220)		FO 02F
Trésorerie nette	146 639	(87 329)	525	59 835
Endettement financier brut	(45   138)	6 699	267	(38 172)
ENDETTEMENT FINANCIER NET	101 501	(80 630)	792	21 663

# Note 10 - Capitaux propres

# 10.1. Capital social

Le capital social, entièrement libéré, se compose de 82 789 840 actions de 0,10 €.

Le nombre d'actions propres en circulation a évolué de la manière quivante :

	Nombre	Valorisation en milliers d'euros
Actions au 31/08/2011	1 565 850	14 052
Acquisitions	434 463	4 079
Transfert (*)	0	(1 142)
Cessions	(224 616)	(2 175)
Actions au 31/08/2012	l 775 697	14814

<sup>(\*)</sup> voir point 10.3 – plan d'attribution d'actions gratuites

# 10.2. Plans d'attribution d'options d'achat d'actions

Il a été levé 61 966 options d'achat d'actions au cours de l'exercice. Les mouvements de l'exercice s'analysent comme suit :

en nombre d'options	Options d'achat
Options en début d'exercice	345 306
Options exercées durant l'exercice	(61 966)
Options échues non exercées (*)	(27 050)
Options à la fin de l'exercice	256 290

<sup>(\*)</sup> actions reclassées en actions propres non affectées

Concernant les 61 966 options exercées au cours de l'exercice, le prix d'exercice moyen était de 5,73 € et le cours moyen de l'action à la date d'exercice était de 10,45 €.

Les options d'achats d'actions accordées aux salariés sont évaluées à leur juste valeur constatée dans le compte de résultat, sur la ligne frais de personnel (note 18) sur la période d'acquisition des droits d'exercice pour les salariés. La juste valeur est déterminée en utilisant le modèle de valorisation Black &Scholes, sur la base d'hypothèses déterminées par un actuaire.

Les options d'achat émises et attribuées, et pouvant être levées au 31 août 2012 ont les caractéristiques suivantes :

	Prix d'exercice en euros	Nombre d'options	Durée de vie résiduelle (en nombre d'années)
févr-03	6,46	185 090	0,50
août-06	12,56	71 200	4,00
Total des options d'achat d'act	ions	256 290	

Aucune condition de performance n'est attachée à l'exercice de ces options. La période d'exercice est de 6 ans à l'expiration du délai d'indisponibilité de 4 ans.

# 10.3. Plans d'attribution d'actions gratuites

Les mouvements de l'exercice s'analysent comme suit :

en nombre d'actions	Actions gratuites
Actions en début d'exercice	67 190
Actions autorisées durant l'exercice	1 264 700
Actions attribuées durant l'exercice	(0)
Actions dont les conditions d'attribution	
ne seront pas atteintes (*)	(34 690)
Actions à la fin de l'exercice	l 297 200

(\*) actions reclassées en actions propres non affectées

Parmi les actions gratuites restantes au 31 août 2012, 316 600 sont soumises à des conditions de performance.

# 10.4. Stratégie de gestion du capital

#### Composition du capital au 31/08/2012:

- La SA BERI 2 I détient 54,33% du capital et plus de 70% des droits de vote
- 2,14% du capital est détenu en autocontrôle, sans droit de vote
- Le reste du capital est détenu par le public. Conformément aux statuts, tout actionnaire détenant plus de 2,5% du capital doit informer la société. Au 31 août 2012, trois actionnaires autre que BERI 21 détiennent plus de 2.5% du capital, dont le fonds Franklin Ressources Inc à 5,015%.

Le Directoire précise que 722 000 actions, soit 0,87 % du capital, sont détenues par les salariés et anciens salariés dans le cadre du FCPE BENETEAU ACTION, en application de l'Article L.225-102 du Code de commerce. Il n'existe pas d'actions préférentielles.

#### Politique de distribution des dividendes :

La politique de distribution des dividendes du groupe consiste à rémunérer l'actionnaire sur la base des résultats de l'exercice passé, tout en préservant les capacités d'investissements du groupe par ses fonds propres.

# Politique d'attribution d'options :

La politique du groupe consiste en l'attribution d'options d'achat d'actions ou d'actions gratuites dans la limite du nombre maximal d'actions provenant du plan de rachat d'actions de la société. Ces attributions s'effectuent auprès des dirigeants et mandataires sociaux mais également auprès d'une plus large population des effectifs du groupe.

#### Politique de gestion des actions propres :

Tous les 18 mois au maximum, un nouveau programme de rachat d'actions propres est défini et est soumis à l'approbation de l'AG. Le programme en cours actuellement a été approuvé par l'AG du 27 janvier 2012.

# Note II - Provisions

		Dot.	Reprise	Reprise		
	31/08/2011		prov.	prov.non	Autre (*)	31/08/2012
En milliers d'euros			utilisées	utilisées		
Provisions non courantes	6 600	1 902	(3 530)	(1818)	(699)	2 455
Provisions pour garanties	13 217	8 194	(5 117)	(1312)	680	15 662
Autres provisions courantes	0	0	0	0	655	655
Provisions pour risque de change	106	112	(105)	0	0	112
Total provisions	19 923	10 208	(8 751)	(3 131)	635	18 884

(\*)dont variation de change (97 milliers d'euros) et virement au poste de autres créances (538 milliers d'euros)

Les provisions ont été revues au 31 août 2012 en fonction des éléments à disposition à la date de l'arrêté comptable. Les reprises sans objet correspondent essentiellement à la mise à jour de risques techniques en fonction des données historiques réelles.

Les provisions non courantes sont essentiellement constituées des provisions pour litiges et procès en cours.

Les provisions pour garanties sont calculées sur la base d'une approche statistique complétée en cas de risques spécifiques identifiés, tenant compte des parcs concernés, des coûts de service après vente et des taux de retour estimés.

# Note 12 – Avantages au personnel

Il existe quatre régimes de retraite différents au sein du groupe selon le pays d'appartenance des filiales : Pologne, Etats-Unis, Italie et France. Ce sont tous des régimes à contribution définie.

En milliers d'euros	31/08/2012	31/08/2011
Indemnités de départ à la retraite	13 349	8 542
Médailles du travail	1 208	1 020
Total	14 557	9 562

# Indemnités de départ à la retraite

En milliers d'euros	31/08/2012	31/08/2011
Actifs financiers de couverture		
Valeur en début d'exercice	0	0
Rendement		
Versements complémentaires		
Prestations payées		
Valeur fin d'exercice	0	0
Provisions renseignées au bilan		
Valeur actuarielle des engagements à couvrir par des actifs financiers (dette actuarielle)	13 349	8 542
Valeur des actifs financiers		
Valeur actuarielle des engagements non couverts		
Gains et pertes actuariels non reconnus		
Provisions au bilan	13 349	8 542
Composantes de la charge annuelle	055	707
Coût des services rendus	855	797
Charges d'intérêts sur la dette actuarielle	561	715
Rendement attendu des actifs		
Gains et pertes actuariels reconnus par le résultat	1.412	1.510
Charge de l'exercice	1 416	1 512
Variation des provisions au bilan		
Début d'exercice	8 542	6 896
Variation de périmètre	0	0
Décaissements		
Charge de l'exercice	1 416	1512
Gains et pertes actuariels reconnus par les réserves	3 391	134
Provision à la clôture	13 349	8 542
Principales hypothèses actuarielles		
Taux d'actualisation	3,5%	5%
Taux d'augmentation moyen des salaires (avec inflation)	3,3% 2%	2%
Age départ en retraite Cadre né avant 1952	60 ans	60 ans
Cadre ne avant 1752  Cadre ne après 1952	65 ans	65 ans
Non cadre ne ayant 1952	60 ans	60 ans
Non cadre ne après 1952	65 ans	65 ans
TNOT Caute the apres 1752		05 4115

<sup>(\*)||</sup> s'agit d'un montant brut, net d'impôt différé il s'élève à 2 2 1 0 K€ (cf « Etat du résultat global »)

Une variation de 1 point du taux actuariel aurait une incidence de (-) 2 436 milliers d'euros sur la provision pour indemnité de départ à la retraite.

# Médailles du travail

En milliers d'euros	31/08/2012	31/08/2011
Début d'exercice	1 020	956
Variation de périmètre	(-)	(-)
Décaissements	(36)	(39)
Charge de l'exercice	87	103
Gains et pertes actuariels		
reconnus par les réserves	137	(-)
Provision à la clôture	1 208	1 020

Le calcul de la provision pour médailles du travail est effectué par un actuaire selon les mêmes critères que la provision pour indemnités de départ à la retraite.

Le taux actuariel retenu s'élève à 3,5% au 31 août 2012 contre 5% au 31 août 2011. L'impact du changement de taux actuariel a été enregistré en réserves.

# Note 13 – Dettes financières

La présente note fournit des informations sur les dettes financières du groupe. L'exposition du groupe au risque de taux d'intérêt, risque de change et de liquidité sont présentées en note 26.

En milliers d'euros	31/08/2012	31/08/2011
Concours bancaires créditeurs	8 498	7 091
Emprunt en crédit-bail	0	24
Emprunts et dettes financières		
auprès des établissements de crédit	14 429	10 293
Emprunts et dettes financières		
diverses	4 623	5 555
Dettes financières à court terme	19 052	15 872
Emprunt en crédit-bail	0	7
Emprunts et dettes financières		
auprès des établissements de crédit	18 978	29 116
Emprunts et dettes		
financières diverses	142	143
Dettes financières à long terme	19 120	29 266
Dettes Financières	46 670	52 229

Les termes et conditions des emprunts auprès des établissements de crédit en cours sont les suivants :

					31/08/2012	
	devise	taux d'intérêt	Année	Capitale	Valeur	Valeur
		nominal	d'échéance	restant	comptable à	comptable à
En milliers d'euros				dû	court terme	long terme
Prêt bancaire	PLN	Euribor 3M +0,80%	2013	2 1 1 3	2 095	18
Prêt bancaire garanti	EUR	Euribor 3M +0,70%	2014	5 280	2 79	2 640
Prêt bancaire garanti	EUR	Euribor 3M +0,83%	2014	4 000	2 098	2,000
Prêt bancaire garanti	EUR	Euribor 3M + 1,00%	2014	4 000	2 089	2,000
Prêt bancaire garanti	EUR	Euribor 360 *35%	2021	13 860	1 540	12 320
Ligne de tirage court terme	BRL	CDI + 0,3%	2013	3 815	3 815	0

# Note 14 – Autres dettes et créditeurs

En milliers d'euros	31	1/08/2012	31/08/2011
Dettes fournisseurs d'exploitation		67 937	70 524
Avances et acomptes reçus sur commandes		13 062	12010
Dettes fiscales et sociales		74 09 1	77 420
Autres dettes d'exploitation		21 832	21 682
Dettes sur instruments financiers	Note 15	218	435
Dettes sur immobilisations		4 576	8 176
Produits constatés d'avance		1 722	2 006
Autres dettes		115 501	121 729
Dette d'impôt exigible		0	14 081

# Note 15 - Instruments financiers

Pour les instruments dérivés qui ne répondent pas à la définition de la comptabilité de couverture, les pertes et gains représentatifs de la variation de valeur de marché à la date de clôture sont enregistrés en résultat, dans la ligne « autres charges financières ».

Au 31 août 2012, le portefeuille d'instruments financiers est le suivant :

Nature	Volume	Date d'échéance	Juste Valeur (en k€)	Couverture au sens IFRS	Impact brut sur le résultat (en k€)	Impact brut sur les réserves (en k€)
VAT \$	38 000 k\$	entre nov 2012	(218)	Oui	(29)	(189)
		et février 2013				
AAT PLN	124 369 kpln	entre sept 2012	1 035	Oui	168	867
		et août 2013				

# Note 16 – Engagements

en K€		31/08/2012	
	réciproques	donnés	reçus
Cautions	-	2 257	25
Garanties	13 905 (1)	87 869 (2)	7
Garanties entreprises liées	26 377 (1)	. ,	
Total Groupe	40 282	90 126	2 422

- (1) Pour 39 719 K€ : engagements liés aux contrats de financement des produits,
  - Pour 563 K€ : engagements liés aux locations mobilières.
- (2) Pour 19 327 K€ : engagements de réservation de locations de modules auprès des campings par O'Hara Vacances, Pour 68 298 K€ : garanties bancaires,
  - Pour 244 K€: engagements liés aux contrats de financement des produits.

# Note 17 - Information sectorielle

# 17.1- Secteurs opérationnels

#### Exercice 2011/2012

En milliers d'euros	Bateaux	Habitat	Total
Produits des activités ordinaires	609 893	221 342	831 235
Amortissements des actifs sectoriels	47 352	5 061	52 413
Résultat opérationnel	(4 349)	4 523	174
Actifs sectoriels	636 348	119 351	755 700
Passifs sectoriels	219 335	44 213	263 548
Investissements corporels et incorporels	65 117	10 929	76 046

#### Exercice 2010/2011

En milliers d'euros	Bateaux	Habitat	Total
Produits des activités ordinaires	694 662	227   27	921 789
Amortissements des actifs sectoriels	44 561	4 450	49 011
Résultat opérationnel	54 361	12 538	66 899
Actifs sectoriels	676 694	120 480	797 173
Passifs sectoriels	239 099	48 945	288 045
Investissements corporels et incorporels	77 823	11 784	89 607

# 17.2- Information géographique

# Exercice 2011/2012

En milliers d'euros

Activité	Zone	Produits des activités ordinaires	Actifs sectoriels	Investissements Corporels et incorporels
Bateaux	France	147 069	559 834	50 372
	Reste de l'Europe	261 748	47 935	7 858
	Amérique du Nord	70 205	18 385	1919
	Amérique du Sud	28 225	10 163	4 948
	Asie	49 808	31	20
	Reste du Monde	52 838	0	0
	Bateaux	609 893	636 348	65 117
Habitat	France	208 212	118 575	6 845
	Europe	13 130	776	4 084
	Reste du Monde	0	0	0
	Habitat	221 342	119 351	10 929
TOTAL		831 235	755 699	76 046

# Exercice 2010/2011

En milliers d'euros

Activité	Zone	Produits des	Actifs	Investissements
		activités ordinaires	sectoriels	Corporels et incorporels
Bateaux	France	179 216	612 009	48 315
	Reste de l'Europe	336 845	45 969	28 011
	Amérique du Nord	61 404	18 106	1 455
	Amérique du Sud	17 470	610	42
	Asie	39 602	0	0
	Reste du Monde	60 125	0	0
	Bateaux	694 662	676 694	77 823
Habitat	France	212 422	120 300	7 728
	Europe	14 413	180	4 056
	Reste du Monde	292	0	0
	Habitat	227 127	120 480	11 784
TOTAL		921 789	797 174	89 607

# Note 18 - Personnel

en milliers d'euros	2011/2012	2010/2011
Salaires et traitements	144 971	127 538
Charges sociales	63 757	51 993
Personnel extérieur	32 65 1	49 367
Avantages au personnel		
donnant lieu à provision	l 473	l 496
Rémunérations en actions (IFRS 2)	862	327
Participation et intéressement	4 44 1	11 105
Frais de personnel	248 155	241 826

#### Ventilation de l'effectif 2010/2011 moyen par catégorie Cadres 357 Agents de maîtrise 276 261 841 732 Employés Ouvriers 5 368 5 682 7 032 Effectif total 6 880

# Note 19 - Charges externes

en milliers d'euros	2011/2012	2010/2011
Consommables, sous-traitance,		_
maintenance	36 909	36 154
Marketing, publicité	13 680	12 476
Honoraires, commissions,		
études et recherches, assurance	15 253	17 303
Location	7 283	6 842
Autres	22 160	18 366
Charges externes	95 285	91 141

Les engagements du groupe de paiement minimum futur au titre de la location s'élèvent à 795 milliers d'euros, dont 405 milliers d'euros à moins d' l an et 390 milliers d'euros avec une échéance comprise entre l et 5 ans.

# Note 20 - Autres produits et charges opérationnels courants

en milliers d'euros	2011/2012	2010/2011
Provisions devenues sans objet	1 869	7 162
Plus values nettes sur cession		
des actifs immobilisés	0	99
Divers produits	498	4 395
Autres produits opérationnels		
courants	2 367	11 656

en milliers d'euros	2011/2012	2010/2011
Brevet, droits d'auteur,		
jetons de présence	(1 489)	(727)
Moins values nettes		
sur cession des actifs immobilisés	(242)	0
Charges nettes sur les créances		
devenues irrécouvrables	(736)	(527)
Indemnités	(1 501)	(0)
Divers	(693)	(626)
Autres charges opérationnelles		
courantes	(4 663)	(1 880)

Des provisions constituées dans le cadre de litiges techniques ont été mises à jour en fonction des nouveaux éléments à disposition. Cette mise à jour conduit à la diminution du risque résiduel. Les divers produits intègrent notamment des indemnités perçues dans le cadre de la résolution de litiges.

# Note 21 - Autres produits et charges opérationnels

en milliers d'euros	2011/2012	2010/2011
Charges de restructuration	0	0
Autres charges opérationnelles	0	0
Indemnité nette relative à un sinistre (*	3 649	
Restructuration	0	1 894
Autres produits opérationnels	3 649	I 894

(\*) Suite à un incendie intervenu sur le site des Herbiers, le groupe a perçu une indemnité d'assurance. Le montant comptabilisé en autres produits opérationnels correspond au montant net des indemnités perçus diminué des coûts engagés pour réparer l'incendie.

# Note 22 – Résultat financier

en milliers d'euros	2011/2012	2010/2011
Produits d'intérêts générés par la tréso-		
rerie et les équivalents de trésorerie	590	1 274
Produits de trésorerie et		
équivalents de trésorerie	590	I 274
Intérêts et charges assimilées	(2 345)	(2 393)
Coût de l'endettement financier brut	(2 345)	(2 393)
Coût de l'endettement financier net	(1 755)	(1 119)
Différence négative de change (nette)	(2 833)	0
Autres charges financières	(2 833)	0
Différence positive de change (nette) Variation de juste valeur des	0	4 680
instruments financiers (IAS32-39) (*)	80	31
Autres intérêts et produits assimilés	262	220
Autres produits financiers	342	4 93 1
Résultat financier	(4 247)	3 812

(\*) Il s'agit de dérivés non qualifiés de couverture et de la part inefficace des variations de valeurs d'instruments qualifiés de couverture.

# Note 23 – Impôt sur les résultats et impôts différés

# 23.1- Charge d'impôt

La ventilation de la charge d'impôt est la suivante :

en milliers d'euros	2011/2012	2010/2011
Impôts exigibles	(144)	29 668
Impôts différés	(595)	(3 800)
Charge d'impôt sur les résultats	(739)	25 868

Le rapprochement entre la charge d'impôt théorique et la charge d'impôt comptabilisée se décompose comme suit :

en milliers d'euros	2011/2012	2010/2011
Impôt théorique sur le résultat		
consolidé calculé au taux de 34,43%		
en 2011 et 36,10% en 2012		
(hors société mise en équivalence)	(1 471)	24 382
Incidence des crédits d'impôts	(290)	(342)
Incidence des pertes fiscales	255	(1 335)
Impact des autres différences		
permanentes	752	365
Impact des redressements fiscaux		
en cours (note    )	(1 184)	3 066
Incidence des variations		
de taux d'imposition	1 199	(268)
Impôt au compte de résultat	(739)	25 868
17.1		005 111

Le montant cumulé des pertes non activées s'élève à 925 milliers d'euros.

# 23.2- Impôts différés

Le détail des actifs et passifs d'impôts différés à la fin de l'exercice est le suivant :

en milliers d'euros	2011/2012	2010/2011
Immobilisations incorporelles	0	4
Stocks	815	869
Avantages du personnel	4 29 1	2 706
Instruments financiers	138	371
Autres	179	
Différences temporelles	3 45 1	3 620
Compensation	(5 994)	(6 381)
Total des impôts différés actif	2 880	1 189
Immobilisations corporelles Amortissements dérogatoires Activation du crédit bail Autres Compensation Total des impôts différés passif	259 4 942 110 683 (5 994) <b>0</b>	323 5 498 160 400 (6 381) <b>0</b>
Actif net d'impôts différés	2 880	1 189

La variation des actifs nets d'impôts différés se décompose comme suit :

en milliers d'euros	2011/2012	2010/2011
Au I <sup>er</sup> septembre	1 189	(2 895)
Variation de périmètre	0	0
Normes IAS 32&39	(204)	477
Ecart de conversion	53	(125)
Produit (charge) d'impôts différés	595	3 804
Autres impôts enregistrés		
en capitaux propres	I 247	(72)
Au 31 août	2 880	1 189

# Note 24 - Résultat par action

	2011/2012	2010/2011
Résultat net part du Groupe		
(en milliers d'euros)	(734)	46 986
Nombre moyen pondéré		
d'actions en circulation	82 789 870	81 571 152
Résultat net par action		
(en euros)	(0,01)	0,58
Nombre moyen pondéré d'actions		
après effet dilutif	83 456 780	82 033 927
Résultat net par action (en euros)	(0,01)	0,57

# Note 25 – Informations concernant les parties liées

Les transactions avec les parties liées concernent :

- les opérations avec les sociétés ou les administrateurs des sociétés qui exercent des fonctions de direction et de contrôle de l'activité au sein du groupe Bénéteau, incluant notamment les opérations effectuées avec la société BERI 21, actionnaire majoritaire du groupe.
- Cette société réalise des études pour la conception des bâtiments industriels du groupe et à ce titre facture les sociétés du groupe. Elle facture également des prestations d'assistance juridique, d'assistance et de conseil en matière d'organisation et d'investissement, et de conseil en matière stratégique. Par ailleurs, le groupe loue une partie de ses bureaux à BERI 21.
- la rémunération et les avantages assimilés accordés aux membres des organes d'administration et de direction du groupe Bénéteau.
- les opérations avec les co-entreprises SGB Finance et Habitat d'avenir.

# 25.1 - Transactions avec les parties liées

en milliers d'euros	2011/2012	2010/2011
Ventes de biens et services	45	45
Achats de biens et services	977	684
Créances	14	16
Dettes	232	305

# 25.2 - Avantages octroyés aux dirigeants

L'ensemble des rémunérations et avantages assimilés accordés aux membres des organes d'administration et de direction du groupe comptabilisés en charge s'établissent comme suit :

en milliers d'euros	2011/2012	2010/2011
Avantages à court terme	I 347	I 487
Autres avantages à long terme	17	23
Jetons de présence	297	298
Paiement en actions (1)	375	48
Total	2 037	1 856

(1) montant déterminé conformément à la norme IFRS2 « paiement en actions » et selon les modalités décrites en note 3.12 et 18.

# 25.3 – Transactions avec les co-entreprises

Les transactions avec les co-entreprises SGB Finance (détenue à 49%) et Habitat d'avenir (détenue à 50%) ont été les suivantes :

en milliers d'euros	2011/2012	2010/2011
Ventes de biens et services	29 052	5 136
Achats de biens et services	338	570
Frais financiers	382	228
Créances	845	70
Dettes	243	692

# Note 26 – Gestion du risque financier

# 26.1. Classement des instruments financiers par catégorie de comptabilisation

#### Au 31/08/2012

En milliers d'euros	Valeur comptable au 31/08/2012	Juste valeur au 31/08/2012	Actif financier à la juste valeur par le compte de résultat	Prêts et créances	Actifs/ Passifs financiers disponibles à la vente	Passifs au coût amorti
Autres titres de participation	22	22	de l'esultat		22	
Prêts et cautions	182	182		182		
Créances clients	71 412	71 412		71 412		
Autres créances	49 038	49 038	1 035	48 003		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	68 333	68 333	68 333			
Dettes financières	(46 670)	(46 670)				(46 670)
Autres dettes	(219)	(219)	(219)			, ,
Sous total	142 098	142 098	69 149	119 597	22	(46 670)

# <u>Au 31/08/2011</u>

	Valeur comptable au 31/08/2011	Juste valeur au 31/08/2011	Actif financier à la juste valeur par le compte	Prêts et créances	Actifs/ Passifs financiers disponibles	Passifs au coût amorti
En milliers d'euros			de résultat		à la vente	
Autres titres de participation	27	27			27	
Prêts et cautions	144	144		144		
Créances clients	90 684	90 684		90 684		
Autres créances	37 010	37 010	628	36 382		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	153 730	153 730	153 730			
Dettes financières	(52 229)	(52 229)				(52 229)
Autres dettes	(435)	(435)	(435)			
Sous total	228 931	228 93 1	153 923	127 210	27	(52 229)

# 26.2. Classement des actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur en fonction des niveaux de juste valeur

# <u>Au 31/08/2012</u>

En milliers d'euros	Niveau I	Niveau 2	Niveau 3	Total
Titres disponibles à la vente	0		22	22
Instruments de couverture	0	1 035		1 035
Autres actifs financiers évalués à la juste valeur par le résultat	0		68 333	68 333
Actifs financiers	0	I 035	68 355	69 390
Instruments de couverture	0	(219)		(219)
Autres passifs financiers évalués à la juste valeur par le résultat	0	(286)	(46 384)	(46 670)
Passifs financiers	0	(505)	(46 384)	(46 889)

# <u>Au 31/08/2011</u>

En milliers d'euros	Niveau I	Niveau 2	Niveau 3	Total
Titres disponibles à la vente	0		27	27
Instruments de couverture	0	628		628
Autres actifs financiers évalués à la juste valeur par le résultat	0		153 730	153 730
Actifs financiers	0	628	153 757	154 385
Instruments de couverture	0	(435)		(435)
Autres passifs financiers évalués à la juste valeur par le résultat	0	(261)	(51 968)	(52 229)
Passifs financiers	0	(696)	(51 968)	(52 664)

# 26.3. Classement des instruments financiers par catégorie de risque

# <u>Au 31/08/2012</u>

	Valeur comptable	Risque de crédit (en juste	Risque de liquidité (en	Risque de taux (en	Risque de de change (en
En milliers d'euros	au 31/08/2012	valeur)	juste valeur)	juste valeur)	juste valeur)
Prêts et cautions	182	182			
Créances clients	71 412	71 412			
Autres créances	49 038	48 003			1 035
Disponibilités	11 882	11 882			
SICAV et autres placements	56 45 1	56 45 1			
Crédit bail	0				
Autres emprunts	(38 171)		(38 171)		
Concours bancaires	(8 498)		(8 498)		
Total	142 296	187 930	(46 669)	0	1 035

# Au 31/08/2011

	Valeur comptable	Risque de crédit (en juste	Risque de liquidité (en	Risque de taux (en	Risque de de change (en
En milliers d'euros	au 31/08/2011	valeur)	juste valeur)	juste valeur)	juste valeur)
Prêts et cautions	144	144			
Créances clients	90 684	90 684			
Autres créances	37 010	36 382			628
Disponibilités	18 173	18 173			
SICAV et autres placements	135 557	135 557			
Crédit bail	(31)	(7)	(24)		
Autres emprunts	(45 107)		(45 107)		
Concours bancaires	(7 091)		(7 091)		
Total	229 339	280 933	(52 222)	0	628

# 26.4- Risque de crédit

Classement des créances commerciales en échues et non échues

#### Au 31/08/2012

En milliers d'euros	Brut	dont export	Dépréciation	Nette
Non échues	31 021	8 07 1	0	31 021
Echues	44 5 1 9	12 652	(4 128)	40 391
Créances commerciales	75 540	20 723	(4 128)	71 412

Au 31 août 2012, les 40 391 milliers d'euros de créances nettes échues concernent principalement :

- au sein de l'activité Bateaux (25 208 milliers d'euros), les bateaux mis à disposition des clients et non encore livrés, selon la règle adoptée par le groupe de reconnaissance du chiffre d'affaires à la mise à disposition ;
- au sein de l'activité Habitat (15 183 milliers d'euros), les retards de règlement des clients par rapport au délai théorique de paiement, dont le risque de crédit est appréhendé par le groupe.

# <u>Au 31/08/2011</u>

En milliers d'euros	Brut	dont export	Dépréciation	Nette
Non échues	44 820	21 909	0	44 820
Echues	49 593	19 196	(3 728)	45 864
Créances commerciales	94 412	41 105	(3 728)	90 684

Variation des dépréciations sur créances commerciales

En milliers d'euros	31/08/2011	31/08/2012
Solde au 1er septembre	4 1 1 9	3 728
Perte de valeur comptabilisée	(391)	400
Solde au 31 août	3 728	4 128

# Pourcentage de créances échues sur créances mobilisables

en milliers d'euros	31/08/2011	31/08/2012
Créances commerciales en valeur brute	94 412	75 540
Provisions pour créances douteuses	(3 728)	(4   28)
Créances commerciales en valeur nette	90 684	71 412
Créances échues au 31 août	45 864	40 39 1
dont créances export	18 838	11 909
% créances échues sur créances mobilisables	50,6%	56,6%

# 26.5- Risque de change

L'exposition du groupe au risque de change est la suivante :

	31/0	31/	31/08/2011		
	KUSD	KPLN	KUSD	KPLN	
Créances commerciales	22 957	I 370	26 976	842	
Dettes fournisseurs	(4   33)	(6 365)	(5 451)	(6 359)	
Exposition bilancielle brute	18 824	(4 995)	21 526	(5 517)	
Ventes prévisionnelles estimées	67 100	0	63 004	0	
Achats prévisionnels estimés	(22 700)	(147 848)	(20 240)	(148 237)	
Exposition prévisionnelle brute	44 400	(147 848)	42 764	(148 237)	
Contrats de change à terme	(38 000)	116 942	(29 797)	130 665	
Exposition nette	25 224	(35 901)	34 493	(23 088)	

# Note 27 – Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires facturés par les commissaires aux comptes au titre du contrôle légal des comptes et au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes ont été les suivants :

ATLANTIQUE REVISION	
CONSEIL	

**KPMG** Audit

en milliers d'euros et en pourcentage	31/0	8/2012	31/08	/2011	31/08	8/2012	31/08	8/2011
	K€	%	K€	%	K€	%	K€	%
Commissariat aux comptes,								
certification des comptes, examen								
des comptes sociaux et consolidés	213	100%	211	100%	187	100%	185	100%
- société mère	41	19%	40	19%	51	27%	50	27%
- filiales	172	81%	171	81%	136	73%	135	73%
Autres diligences et prestations								
directement liées à la mission du								
Commissaire aux comptes	0	0%	- 1	0%	0	0%		0%
Sous-total Sous-total	213	100%	212	100%	187	100%	186	100%
Autres prestations rendues par les réseaux								
aux filiales intégrées globalement								
Sous-total Sous-total	0	0%	0	0%	0	0%	0	10%
Total des honoraires	213		212		187		186	

# Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

# Exercice clos le 31 août 2012

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 août 2012, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Bénéteau S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

# Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

# Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La société procède systématiquement, à chaque clôture, à des tests de perte de valeur des goodwills selon les modalités décrites dans la note 3.5.1. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests ainsi que les prévisions du flux de trésorerie et hypothèses utilisées et nous avons vérifié que l'annexe donne une information appropriée.

Les provisions inscrites au bilan et les principes et méthodes de comptabilisation de ces provision sont détaillés dans les notes 11 et 3.14. Dans le cadre de notre appréciation des estimations retenues pour l'arrêté des comptes et sur la base des informations disponibles lors de nos travaux, nous avons revu les approches utilisées par le groupe et nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des hypothèses.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

# Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Les commissaires aux comptes

Rennes et La Roche sur Yon, le 20 décembre 2012

KPMG Audit Département de KPMG S.A. Atlantique Révision Conseil

Vincent Broyé Associé Sébastien Caillaud Associé

# Éléments financiers

Bénéteau S.A.

# Bilan au 31 Août 2012

# **ACTIF**

En K€	Notes	Montants bruts 31/08/2012	Amortis- sements et provisions	Montants nets 31/08/2012	Montants nets 31/08/2011
Immobilisations incorporelles	1.2				
Frais de recherche et développement	1.3	574	574	_	_
Concessions, brevets, licences, marques	1.4	979	3	976	778
Fonds commercial (1)		_	_	_	_
Autres immobilisations incorporelles		4 458	2410	2 048	659
Immobilisations incorporelles en cours		-	-		
Immobilisations corporelles	1.5				
Terrains		392	74	318	326
Constructions		6 543	3  7	3 373	3 724
Inst. techniques, matériels et outils industriels		597	425	173	186
Autres immobilisations corporelles		1 859	1 523	336	430
Immobilisations en cours		679	-	679	1 081
Avances et acomptes		-	-	-	-
Immobilisations financières (2)	1.6				
Participations		98 353	2 500	95 853	98 353
Créances rattachées à des participations		9 405	-	9 405	13 879
Autres titres immobilisés		1 766	145	1 621	11 067
Prêts		-	-	-	1
Autres immobilisations financières		22	-	22	15
Actif immobilisé	1.1	125 628	10 824	114 803	130 501
Stocks et en-cours					
Matières premières et autres approvis.		-	-	-	-
En cours de production		-	-	-	-
Produits intermédiaires et finis		-	-	-	
Avances et acomptes sur commandes		4 980	_	4 980	4   3
Créances	1.7				
Créances clients et comptes rattachés		3 106	-	3 106	2 541
Autres créances d'exploitation		104 850	-	104 850	94 879
Valeurs mobilières de placement	1.8	24 25 1	291	23 961	137 732
Disponibilités		36 923	_	36 923	7   15
Charges constatées d'avance	1.9	618	-	618	469
Actif circulant		174 728	291	174 438	246 867
Ecart de conversion actif		-	-	-	21
TOTAL ACTIF		300 357	11 115	289 241	377 388
(1) dont droit au bail (2) dont à moins d'un an				-	-

# Bilan au 31 Août 2012 (suite)

# **PASSIF**

En K€	Notes	31/08/2012	31/08/2011
Capital social dont capital versé	2.1	8 279	8 279
Primes d'émission, fusion, apports		27 850	27 850
Réserves			
Réserve légale		871	871
Réserves réglementées		-	-
Autres réserves		174 685	194 084
Report à nouveau		320	674
Résultat de l'exercice		7 877	(5 171)
Subventions d'investissement		-	-
Provisions réglementées		283	290
Capitaux propres	2.11	220 165	226 878
Provisions			
Provisions pour risques		-	21
Provisions pour charges		976	949
Provisions pour risques et charges	2.2	976	970
Dettes financières (I)			
Emprunts et dettes auprès éts de crédit (2)		9 3 1 9	14 371
Emprunts et dettes financières divers		55 252	117 321
Avances et acomptes reçus sur commandes		-	-
Dettes d'exploitation (I)			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		2 579	I 821
Dettes fiscales et sociales		923	15 746
Autres		27	280
Dettes diverses (I)			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		-	-
Produits constatés d'avance (1)		-	
Passif circulant	2.3	68 100	149 541
Ecarts de conversion passif		-	-
TOTAL PASSIF		289 241	377 388
(1) dont à moins d'un an		63 460	140 261
(2) dont concours bancaires courants		2	396

# Compte de Résultat 31 Août 2012

En K€ Notes	2011/2012	2010/2011
Produits d'exploitation		_
Production vendue : biens et services	13 100	11 556
Chiffre d'affaires net 3.1	13 100	11 556
Production stockée	-	-
Production immobilisée	287	-
Subventions d'exploitation	-	-
Reprises sur provisions et amortissements,		
transfert de charges 3.2	602	6 099
Autres produits	-	-
Produits d'exploitation	13 989	17 655
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises	(17)	-
Autres achats externes	8 67 1	7 340
Impôts, taxes et assimilés	264	178
Charges de personnel 3.3		
Salaires et traitements	1 585	I 847
Charges sociales	1 909	77
Dotations aux amortissements et provisions		
Sur immobilisations : dotations aux amort.	1 268	951
Sur immobilisations : dotations aux prov.	-	-
Sur actif circulant : dotations aux provisions	-	-
Pour risques et charges : dotations aux prov.	644	-
Autres charges	45	1012
Charges d'exploitation	15 775	12 099
Résultat d'exploitation	(1 786)	5 556
Produits financiers		
De participation	16 586	4 24
Autres intérêts et produits assimilés	3 812	3 974
Reprises sur provisions et transfert de charges	441	63
Gains de change nets	I 422	31
Produits financiers	22 261	8 309
Charges financières		
Dotation aux amortissements et provisions	2 935	246
Intérêts et charges assimilées	17 229	14 996
Pertes de change nettes	119	298
Charges financières	20 283	15 540
Résultat financier 3.4	1 978	(7 230)
Résultat courant avant impôt	192	(1 675)

# Compte de Résultat 31 Août 2012 (suite)

En K€		Notes	2011/2012	2010/2011
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion			53	116
Sur opérations en capital			4	20
Reprises sur provisions et transfe	erts de charges		45	19
	Produits exceptionnels		102	155
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion			373	120
Sur opérations en capital			5	18
Dotations aux amortissements e	et provisions		37	57
	Charges exceptionnelles		415	195
	Résultat exceptionnel	3.5	(313)	(40)
	Participation et Intéressement de	s salariés	0	133
	Impôts sur les bénéfices	3.6	(7 998)	3 323
	RESULTAT NET		7 877	(5 171)

# ANNEXE AUX COMPTES DE BENETEAU S.A.

La présente annexe fait partie intégrante des comptes annuels de l'exercice ouvert le 1 er septembre 2011 et clos le 31 août 2012.

Les éléments d'information qui ne présentent pas un caractère obligatoire ne sont mentionnés que lorsqu'ils ont une importance significative.

# Faits caractéristiques de l'exercice

En date du 30 août 2012, Bénéteau SA a procédé à des abandons de créance en faveur de ses deux filiales, GBI Holding et BH, pour respectivement 4 810 milliers d'euros et 9 500 milliers d'euros. Le conseil de surveillance a autorisé le 9 mai 2012 un plan d'attribution gratuite d'actions portant sur 1 264 700 actions, acquises pour l 1 888 milliers d'euros.

# Principes, règles, méthodes comptables et présentation des états

Les chiffres fournis dans la présente annexe sont en milliers d'euros sauf indication contraire.

Les comptes de l'exercice clos le 31 août 2012 ont été établis conformément aux principes et méthodes retenus par le Code de Commerce (Art. 123-12 à 123-23), le décret du 29 novembre 1983, ainsi que par le Plan Comptable Général (règlement CRC 99.03).

Les règles comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses fondamentales de continuité de l'exploitation, d'indépendance des exercices et de permanence des méthodes.

# I - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

# 1.1 Mouvements des immobilisations, amortissements et provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé

# • VALEURS BRUTES

	Valeur brute	Variations	Acquisitions	Cessions	Valeur
	des immos 31/08/2011	par transfert de poste	Créations Augmen.	Mises hors service	des immos
En K€	31/00/2011	à poste	des actifs	Dimin. actifs	31/08/2012
Frais de recherche et développement	574	0	0	0	574
Concessions, brevets, licences et marques	778	0	201	0	979
Fonds commercial	0	0	0	0	0
Logiciels	2 477	1 009	971	0	4 457
Immobilisations incorporelles en cours	0	0	0	0	0
TOTAL Immobilisations incorporelles	3 829	1 009	1 173	0	6011
Terrains et aménagements	392	0	0	0	392
Constructions et aménagements	6 543	0	0	0	6 543
Matériels, installations techniques	548	0	49	0	596
Autres immobilisations corporelles	1 704	29	127	0	1 859
Immobilisations en cours	1 081	(1 038)	635	0	679
Avances et acomptes sur immobilisations	0	0	0	0	0
TOTAL Immobilisations corporelles	10 267	(1 009)	811	0	10 069
Participations	98 353	0	0	0	98 353
Créances rattachées à des participations	13 879	0	33	(4 507)	9 405
Autres titres immobilisés	11 222	(11 709)	4 079	(1 825)	1 767
Prêts	0,5	0	0	(1)	0
Autres immobilisations financières	15	0	22	(15)	22
TOTAL Immobilisations financières	123 469	(11 709)	4 134	(6 348)	109 547
TOTAL GENERAL	137 566	(11 709)	6 1 1 8	(6 348)	125 628

# AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

	Amort. au 31/08/2011	Augment. Dotations	Diminutions afférentes aux	Amort.
	31/06/2011	de l'exercice	éléments	au 31/08/2012
En K€			sortis et reprises	
TOTAL Immobilisations incorporelles	2 391	596	0	2 987
Terrains et aménagements	66	9	0	74
Constructions	2819	351	0	3  7
Matériels, installations techniques	362	63	0	425
Autres immobilisations corporelles	I 274	249	0	1 523
TOTAL Immobilisations corporelles	4 521	672	0	5 193
TOTAL AMORTISSEMENTS	6 9 1 2	I 268	0	8 180
Provision pour dépréciation actif				
Sur participations	0	2 500	0	2 500
Sur autres titres immobilisés	154	145	(154)	145
TOTAL PROVISIONS	154	2 645	(154)	2 645
TOTAL GENERAL	7 066	3 913	(154)	10 825

# 1.2 Immobilisations incorporelles

Elles s'élèvent au 31 août 2012 à 6 011 K€ contre 3 829 K€ au 31 août 2011.

Les différents éléments composant ce poste sont les suivants :

- des frais de recherche et développement amortis sur 3 ans (cf. note 1.3)
- une marque non amortie et une concession amortie sur 15 ans (cf. note 1.4)
- des logiciels amortis sur I an et 3 ans

# 1.3 Frais de recherche et développement

Au cours des exercices antérieurs, la société a engagé un projet de recherche et développement en matière de processus de conception, de développement et de fabrication de bateaux, totalement différent.

En raison de la nature même de ce projet, le groupe a décidé d'immobiliser les frais externes (honoraires essentiellement) et internes (main d'œuvre directement liée au projet) et de les porter à l'actif du bilan en frais de recherche et développement.

L'amortissement de ces frais de recherche et développement a débuté au moment de la mise en production et commercialisation des bateaux concernés : soit au l'er septembre 2004.

#### 1.4 Concessions, brevets, licences et marques

La durée de consommation des avantages économiques attendus de la marque n'est pas déterminable.

Elle n'a donc pas fait l'objet d'un amortissement. Elle fera éventuellement l'objet d'une dépréciation si la valeur d'utilité est inférieure à la valeur nette comptable.

La concession est un droit d'usage exclusif à long terme permettant de bénéficier de la pleine jouissance des Fibres Optiques Noires ; elle est amortie sur sa durée d'utilité.

# 1.5 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont valorisées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production pour la partie produite par l'entreprise. Elles n'ont jamais fait l'objet de réévaluation.

Les amortissements pour dépréciation économique sont calculés de façon linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- aménagements sur terrains	20 ans
- constructions d'exploitation	20 ans
- installations et agencements des constructions	10 à 20 ans
- matériel et outillage	3 à 10 ans
- installations et agencements du matériel	3 à 10 ans
- matériel de transport	3 à 5 ans
- matériel et mobilier de bureau	3 à 10 ans

La société pratique, dans la mesure du possible, des amortissements dégressifs considérés comme dérogatoires pour la fraction excédant l'amortissement économique. La provision ainsi constituée s'élève à 283 K€.

#### 1.6 Immobilisations financières

Elles s'élèvent au 31 août 2012 à 109 547 K€ contre 123 469 K€ au 31 août 2011.

La valeur brute des titres de participation est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Une provision pour dépréciation est constituée à due concurrence lorsque la valeur d'utilité de la société filiale est inférieure à la valeur historique :

- pour les filiales industrielles, la valeur d'utilité est définie comme étant l'actualisation des perspectives de résultats futurs de la société filiale.
- pour les filiales purement commerciales, ou pour lesquelles l'appréciation des perspectives d'activité n'est pas pertinente, la valeur d'utilité est appréciée au regard du montant de la quote-part détenue des capitaux propres, après application pour les filiales étrangères du taux de la devise au 31 août.

Le tableau des filiales et participations figure à la rubrique 4.3 de la présente annexe.

Le poste « Autres titres immobilisés » est composé essentiellement d'actions propres (mouvements détaillés sur note 4.6). Sur la base de la moyenne des cours de Bourse du mois d'août 2012, leur valeur s'élève à 1 580 K€ pour une valeur nette au bilan de 1 601 K€ (déterminée sur la base du cours du 31 août 2012).

#### 1.7 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Les créances libellées en monnaie étrangère sont converties au cours de clôture ou converties au taux de couverture si elles font l'objet d'un contrat de couverture de change à terme.

La perte de change latente donne lieu à la constitution d'une provision pour charges à due concurrence.

A la clôture, le poste clients ne comprend aucune créance à plus d'un an et se décompose ainsi :

en K€	31/08/2012	31/08/2011
Comptes clients ordinaires	7	27
Comptes clients entreprises liées	3 099	2514
Effets à recevoir	-	-
Clients douteux	-	-
Provisions pour dépréciation		
des comptes clients	-	-
TOTAL	3 106	2 541

Les autres créances d'exploitation ne comportent pas de créances à plus d'un an et se décomposent comme suit :

en K€	31/08/2012	31/08/2011
Impôts et taxes	6 994	144
Autres créances	1 903	187
Autres créances entreprises liées *	95 953	94 698
Provision pour dépréciation		
des créances	-	(150)
TOTAL	104 850	94 879

* dont compte courant		
d'intégration fiscale	995	15 561

#### 1.8 Valeurs Mobilières de Placement

La valeur d'inventaire des actions propres réservées s'élève à 12 777 milliers d'euros. Evaluées au cours du 31 août 2012, elle s'élève à 12 184 milliers d'euros.

Il s'agit d'actions propres réservées (cf. notes 4.4 et 4.5) pour un montant de II 946 K€ et d'actions propres disponibles pour une valeur brute de I 122 K€ ayant une valeur d'inventaire de 831 K€. Une provision pour risque a été constituée au titre du portefeuille d'attribution d'actions gratuites (cf note 2.2).

Les autres titres se composent de SICAV pour 917 K€, dont la valeur d'inventaire s'élève à 920 K€ et de certificats de dépôts à moins de 5 mois pour 10 266 K€.

# 1.9 Comptes de régularisation et assimilés - Actif

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 618 K€ et sont composées en totalité de charges d'exploitation.

Au 31 août 2011, leur montant était de 469 K€.

Les produits à recevoir s'élèvent à 19 K€ et se décomposent en :

en K€	31/08/2012	31/08/2011
Produits d'exploitation	-	-
Produits d'exploitation		
entreprises liées	-	-
Produits financiers	19	280
TOTAL	19	280

#### 2 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

# 2.1 Capital social

Il se compose de 82 789 840 actions de 0,10 €, entièrement libérées.

Les informations relatives aux actions propres et aux programmes d'attribution d'actions sont détaillées aux points 4.4, 4.5 et 4.6.

# 2.11 Capitaux propres

La variation des capitaux propres sur l'exercice est la suivante :

en K€	
Capitaux propres au 01/09/2011	226 878
Amortissements dérogatoires (cf. note 1.5)	(7)
Distribution de dividendes	(14 582)
Résultat de l'exercice	7 877
Montant des capitaux propres au 31/08/2012	220 166

(\*) réalisé le 28 février 2011

Le résultat net hors incidence des dispositions fiscales dérogatoires s'élève à 7 870 K€ au 31 août 2012.

Les dispositions fiscales entraînent pour notre société une créance future d'impôt d'un montant net de 2 K€, calculée au taux de 36,10 %.

# 2.2 Provisions pour risques et charges

	Montant en fin d'exercice	Augment. dotations de	Diminutions reprises de provisions	Diminutions reprises de provisions	Montant en fin d'exercice
En K€	31/08/2011	l'exercice	utilisées	non utilisées	31/08/2012
Provisions pour perte de change	21	-	(21)	-	-
Provisions pour risques	-	-	-	-	-
Autres provisions pour risques et charges	949	644	(16)	(601)	976
TOTAL	970	644	(37)	(601)	976

Au 31 août 2012, Bénéteau SA a comptabilisé :

- une reprise de provision pour charge de 422 K€, représentant la meilleur estimation des risques encourus au travers de ses engagements contractuels.
- une dotation et une reprise de provision pour charge relative aux actions propres réservées pour le plan d'attribution d'actions gratuites respectivement à hauteur de 643K€ et 194 K€.
- une dotation aux provisions pour médailles du travail à hauteur de I,4 K€, dont l'évaluation prend en compte les salariés présents dans l'entreprise à la date du calcul, leur ancienneté, le barème des gratifications en fonction de cette ancienneté, le taux de survie, la rotation et une actualisation financière.

#### 2.3 Dettes

La répartition des dettes, selon leur échéance au 31 août 2012, est détaillée dans le tableau ci-dessous :

K.C.	Montant	Moins	De I à	Plus
en K€	total	d'un an	5 ans	de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
- à 2 ans maximum à l'origine	2	2	-	-
- à plus de 2 ans à l'origine	9317	4 677	4 640	-
Emprunts et dettes financières divers	4 622	4 622	-	-
Dettes financières entreprises liées	50 630	50 630	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	2 040	2 040	-	-
Fournisseurs entreprises liées	539	539	-	-
Personnel et comptes rattachés	300	300	-	-
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	282	282	-	-
Etats et autres collectivités publiques				
- impôts sur les bénéfices	0	0	-	-
- taxes sur la valeur ajoutée	258	258	-	-
- autres impôts, taxes et assimilés	82	82	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-	-
Dettes sur immobilisations entreprises liées	-	-	-	-
Autres dettes	28	28	-	-
Autres dettes entreprises liées	-	-	-	
TOTAL	68 100	63 460	4 640	-

# 2.4 Charges à payer

Au 31 août 2012 les charges à payer s'élèvent à 1 997 K€ suivant détail ci-après :

	31/08/2012					
en K€	Exploitation	Financier	Exceptionnel			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	644	-	-			
Fournisseurs entreprises liées	-	-	-			
Dettes fiscales et sociales	298	-	-			
Emprunts et dettes financières diverses	-	193	-			
Autres dettes	26	-	-			
Autres dettes entreprises liées	-	-	-			
TOTAL	968	193	-			

# 3 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

#### 3.1 Chiffre d'affaires

en K€	2011/2012	2010/2011
Ventes en France	12 195	11 005
Ventes à l'étranger	905	551
TOTAL	13 100	11 556

# 3.2 Reprises de provisions et transferts de charges d'exploitation

en K€	2011/2012	2010/2011
Reprise sur provisions		
pour risques et charges	572	6 080
Transferts de charges de personnel	30	19
TOTAL	602	6 099

# 3.3 Charges de personnel

Les rémunérations versées aux organes d'administration et de direction s'élèvent à 761 K€, contre 653 K€ l'exercice précédent. L'effectif moyen est de 24 personnes, composé de 7 employés et 17 cadres.

# 3.4 Produits et charges financiers

Le résultat financier fait apparaître un produit net de 1 978 K€ composé essentiellement de dividendes reçus des filiales pour un montant de 16 586 K€. Par ailleurs, Bénéteau SA a consenti des abandons de créance à deux de ses filiales, GBI Holding et BH, pour respectivement 4 810 K€ et 9 500 K€.

Une provision pour dépréciation a été constatée sur les titres de la filiale BH pour 2 500 K€, ramenant la valeur nette des titres BH à hauteur de la situation nette positive de la société. Le résultat financier concernant les entreprises liées et intégrant les éléments sus mentionnés, fait apparaître une charge nette de 2 490 K€.

# 3.5 Produits et charges exceptionnels

Le résultat exceptionnel se décompose comme suit :

en K€	2011/2012	2010/2011
Dotation / reprise amortissements		
dérogatoires	7	(38)
Plus ou moins value sur		
cession d'actif	-	2
Reprise de provision pour risque	-	-
Boni / Mali sur rachat		
d'actions propres	(320)	(4)
Dotation aux provisions		
pour risques et charges	-	-
Divers	-	-
Dons	-	-
TOTAL	(313)	(40)

# 3.6 Impôt et fiscalisation du résultat

Au 31 août 2012, la ventilation de l'impôt entre le résultat courant et le résultat exceptionnel est la suivante :

	Avant	Charge Nette	Après
En K€	impôt	d'impôt	impôt
Résultat courant	191	10 958	11 149
Résultat exceptionnel	(312)	(2 960)	(3 272)
TOTAL	(121)	7 998	7 877

Bénéteau S.A. a opté pour le régime de l'intégration fiscale. La convention conclue à ce titre est conforme à la seconde conception autorisée : elle prévoit que l'économie d'impôt réalisée, liée aux déficits, soit prise en compte immédiatement dans le résultat de la société mère.

L'économie d'impôt liée à l'intégration fiscale pour l'exercice 2011/2012 est de 8 330 K€.

# 4 - AUTRES INFORMATIONS

# 4.1 Note concernant les entreprises liées

Les montants concernant les entreprises liées sont indiqués à chaque poste correspondant du bilan.

Les comptes de Bénéteau S.A. sont inclus, selon la méthode de l'intégration globale, dans les comptes de BERI 21 S.A.

# 4.2 Engagements donnés

Ils comprennent:

En K€	31/08/2012
Caution:	
- consortium pour construction	
d'une usine pour une filiale	800
- douane	51
Garanties:	
- engagement bancaire pour	
lignes de crédit filiales	59 902
Indemnités de départ à la retraite *	313
Ventes à terme en devise	29 568
TOTAL	109 746

<sup>\*</sup> Les engagements de la société à ce titre sont calculés selon la méthode adoptée dans le groupe tenant compte de l'ensemble des salariés, des dispositions conventionnelles, du taux de survie, de l'évolution des salaires, de la rotation, du rendement financier et des charges sociales. La méthode utilisée est celle des unités de crédit projetées.

Les cautions et garanties données ne concernent pas les dirigeants, les filiales, les participations et les autres entreprises liées.

# 4.3 Tableau des filiales et participations

Société	Capital	Capitaux propres hors résultat du demier exercice	Quote part de capital détenue en %		Compta. es détenus	Prêts et avances consentis par la sté et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	C.A. hors taxes du demier exercice écoulé	Bénéfice ou perte (-) du dernier exercice clos	Dividende encaissés par la société au cours de l'exercice
en milliers d'euros				Brute	Nette					
FILIALES (50% au moins)										
CNB	3 488	15 694	100,0	4 776	5 209	15 592	-	119 564	3 759	1 079
SPBI	51 542	243 497	100,0	40 774	40 341	-	-	521 034	(2.949)	11 708
ВН	5 000	2 597	100,0	5 000	2 500	6 962	-	14 177	-	-
IRM	11 038	29   60	100,0	38 903	38 903	25 403	-	134 288	7515	3 064
O'Hara	3 900	17 295	100,0	4 03 1	4 03 1	1 158	-	72 931	719	736
Sci Nautilus	450	(1310)	100,0	1 794	1 794	3 244	-	298	(74)	-
GBI Holding	108	118	100,0	108	108	41 546	-	-	7	-
PARTICIPATIONS (10 à 50	0%)									
SGB Finance (1)	6 054	51 375	49	2 967	2 967	-	-	-	(3 523)	_

(I) Clôture des comptes:31/12

#### 4.4 Options d'achat d'actions

Conformément aux autorisations données par les actionnaires en Assemblée Générale, les organes compétents de la société ont décidé d'attribuer, en tenant compte de la division par 5 du nominal :

- le 3 octobre 2001, 450 000 actions à 91 bénéficiaires, au prix d'exercice de 5,96 € l'action.
- le 13 février 2003, 450 000 actions à 99 bénéficiaires, au prix d'exercice de 6,46 € l'action.
- le 30 août 2006, 72 500 actions à 35 bénéficiaires, au prix d'exercice de 12,56 € l'action.

Les premières levées d'options ont eu lieu au cours de l'exercice 2005/2006 pour 220 250 achats d'actions.

Au cours de l'exercice 2006/2007, 171 425 options d'achats d'actions ont été exercées.

Au cours de l'exercice 2007/2008, 108 513 options d'achats d'actions ont été exercées.

Au cours de l'exercice 2008/2009, 6 000 options d'achats d'actions ont été exercées.

Au cours de l'exercice 2009/2010, 32 664 options d'achats d'actions ont été exercées.

Au cours de l'exercice 2010/2011, 88 342 options d'achats d'actions ont été exercées.

Au cours de l'exercice 2011/2012, 61 966 options d'achats d'actions ont été exercées et 27 050 options d'achat d'actions sont arrivées à échéance sans être exercées.

Les bénéficiaires sont des dirigeants ou salariés des sociétés du groupe Bénéteau.

## 4.5. Actions gratuites

Conformément aux autorisations données par les actionnaires en Assemblée Générale, les organes compétents de la société ont décidé d'attribuer en tenant compte de la division par 5 du nominal :

- le 30 août 2005, 42 500 actions gratuites.
- le 30 août 2006, 57 500 actions gratuites.
- le 29 août 2007, 148 440 actions gratuites dont 110 000 dont l'attribution a été abandonnée sur l'exercice 2008/2009.
- le 3 septembre 2008, 56 000 actions gratuites composées notamment de 6 000 actions dont l'attribution a été abandonnée sur l'exercice 2009/2010 (cf point 4.6.) et de 30 000 actions dont l'attribution a été abandonnée sur l'exercice 2011/2012.
- le 9 mai 2012, 1 264 700 actions gratuites.

Les bénéficiaires sont des dirigeants ou salariés des sociétés du groupe Bénéteau.

Les premières attributions définitives ont été effectuées au cours de l'exercice 2006/2007 pour 42 500 actions.

Au cours de l'exercice 2007/2008, 57 500 actions ont été attribuées.

Au cours de l'exercice 2010/2011, 21 250 actions ont été attribuées.

#### 4.6 Actions propres

La valeur des actions propres au 31 août 2012 déterminée sur la base de la moyenne des cours de bourse d'août 2012 s'élève à 1 580 K€ pour une valeur nette au bilan de 1 601 K€.

En K€	Nombre	Valorisation en milliers d'euros
Actions au 31/08/2011	1 153 354	11 196
Acquisitions	434 463	4 079
Transfert (*)	(1 232 960)	(11709)
Cessions	(162 650)	(1 820)
Actions au 31/08/2012	192 207	l 746

(\*) plan d'actions gratuites du 9 mai 2012 (cf point 4.5)

Cours moyen d'achat de l'exercice : 9,39 € Cours moyen de vente de l'exercice : 9,13 € Cours de bourse au 31 août 2012 : 8,56 €

Moyenne des cours de bourse d'août 2012 : 8,22 €

## 5- TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

En K€	2011	/2012	2010/	2011
Opérations d'exploitation				
Résultat net de l'exercice		7 877		(5 171)
Elimination des charges et produits sans incidence				
sur la trésorerie ou non liés à l'exploitation		3 755		(4511)
Amortissements et provisions	3 759		(4 509)	
Plus ou moins values de cession	(4)		(2)	
Marge brute d'autofinancement		11 632		(9 682)
Incidence de la variation du besoin en fonds				· · · · ·
de roulement lié à l'activité		(25 409)		(23 378)
Créances	(10 092)		(23 972)	
Dettes	(15 317)		1017	
Total I - Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		(13 777)		(33 060)
Opérations d'investissement				
Acquisitions d'immobilisations		(6   18)		(17 806)
Cessions d'immobilisation		6 351		14 633
Dettes sur immobilisations		0 331		11055
Dettes sur immobilisations		-		-
Total 2 - Flux de trésorerie affecté aux opérations d'investissement		232		(3 173)
Opérations de financement				
Dividendes versés aux actionnaires		(14 582)		(9 783)
Encaissements provenant de dettes financières		-		15 470
Remboursements de dettes financières		(67 150)		(6 248)
Cession / Transfert (acquisition) d'actions propres		11 709		(0 2 .0)
Variation de périmètre		-		_
уапалот об регителе		_		
Total 3 - Flux de trésorerie affecté aux opérations de financement		(70 023)		(138)
VARIATION DE TRECORERIE (1.2.2)		(02.540)		(27.271)
VARIATION DETRESORERIE (1+2+3)		(83 568)		(36 371)
Trésorerie à l'ouverture		144 451		180 822
Trésorerie à la clôture		60 882		144 451
Dont : Actions propres	12 777	30 002	2 856	
Autres valeurs mobilières	11 184		134 876	
	36 923		7 115	
Disponibilités				
Comptes bancaires créditeurs	(2)		(396)	

## Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

#### Exercice clos le 31 août 2012

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à *l'exercice clos le 31 août 2012*, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Bénéteau S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

La note 1.6 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables retenues par votre société pour apprécier la valeur d'inventaire des immobilisations financières.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

# III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Les Commissaires aux Comptes La Roche sur Yon et Rennes, le 20 décembre 2012

ATLANTIQUE REVISION CONSEIL - A.R.C.

KPMG Audit

Département de KPMG S.A.

Vincent BROYE Associé

Sébastien CAILLAUD Associé

# Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

#### Exercice clos le 31 août 2012

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-58 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-58 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

## CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS SOUMIS A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article L. 225-88 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements suivants qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil de surveillance.

### Avec la société GBI Holding S.R.L.

Personne concernée : Monsieur Dieter GUST

Suivant les autorisations de votre Conseil de Surveillance en date du 24 avril 2012 et du 30 août 2012, votre société a consenti à la société GBI Holding, un abandon de créance à hauteur de la situation nette négative estimée, avant constatation de l'abandon, soit un montant total de 4.810.000 €.

#### Avec la société SAS BH

Personnes concernées : Madame Annette ROUX, Monsieur Bruno CATHELINAIS, Monsieur Yves LYON-CAEN et Monsieur Aymeric DUTHOIT.

Suivant l'autorisation de votre Conseil de Surveillance en date du 30 août 2012, votre société a consenti à la société SAS BH, un abandon de créance à hauteur de 9.500.000 €.

## CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS DÉJÀ APPROUVÉS PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 225-57 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

# Avec les sociétés filiales du groupe notamment SPBI, CNB et BIO HABITAT

Personnes concernées : Madame Annette ROUX, Monsieur Bruno CATHELINAIS, Monsieur Yves LYON-CAEN, Monsieur Dieter GUST, Monsieur Aymeric DUTHOIT, Monsieur Yvon BENETEAU, Monsieur Luc DUPE, Monsieur Jean-Louis CAUSSIN et Madame Carla DEMARIA.

Suivant l'autorisation de votre Conseil de Surveillance en date du 31 août 2011, votre société a mis en place une convention de gestion centralisée de change. Cette convention prévoit que votre société procède aux couvertures globales de change, assume le risque de change et conserve le résultat des opérations de couverture de change. En contrepartie, cette prestation ne donne lieu à aucune rémunération complémentaire spécifique.

Le montant comptabilisé au titre de la couverture de change de vos filiales représente un produit net de ∣ 302 072 €.

Avec les membres du Directoire et du Conseil de surveillance :

Madame Annette ROUX, Monsieur Bruno CATHELINAIS, Madame Maryse DUPE et Monsieur Luc DUPE, Madame Elisabeth BENETEAU et Monsieur Yvon BENETEAU.

Des intérêts ont été calculés sur leurs avances en comptes courants dans les limites autorisées pour être admis dans les charges fiscalement déductibles.

lls se sont élevés globalement à 110 990 €.

Les Commissaires aux comptes La Roche sur Yon et Rennes, le 20 décembre 2012

ATLANTIQUE REVISION CONSEIL – A.R.C.

KPMG Audit Département de KPMG S.A.

Sébastien CAILLAUD Associé Vincent BROYE Associé

# RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES OPERATIONS SUR LE CAPITAL PREVUES AUX RESOLUTIONS 9, 10 ET 12 DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 1er FEVRIER 2013

Assemblée générale extraordinaire du 1er février 2013

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution des missions prévues par le code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur les opérations sur lesquelles vous êtes appelés à vous prononcer.

# Attribution d'options d'achat d'actions en faveur des dirigeants, des membres du personnel salarié et des mandataires sociaux (résolution n° 9)

En exécution de la mission prévue par les articles L. 225-177 et R. 225-144 du code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur l'autorisation d'attribution d'options d'achat d'actions au bénéfice des dirigeants, des membres du personnel salarié et des mandataires sociaux de la société Bénéteau et des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L. 225-197-2 du code de commerce, opération sur laquelle vous êtes appelés à vous prononcer:

Votre directoire vous propose, sur la base de son rapport, de l'autoriser pour une période de 38 mois à attribuer des options d'achat d'actions.

Il appartient à votre directoire d'établir un rapport sur les motifs de l'ouverture des options d'achat d'actions ainsi que sur les modalités proposées pour la fixation du prix d'achat. Il nous appartient de donner notre avis sur les modalités proposées pour la fixation du prix d'achat des actions.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à vérifier que les modalités proposées pour la fixation du prix d'achat sont précisées dans le rapport de votre directoire, qu'elles sont conformes aux dispositions prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les modalités proposées pour la fixation du prix d'achat des actions.

Attribution d'actions ordinaires gratuites existantes ou à émettre de votre société en faveur des dirigeants, des membres du personnel salarié et des mandataires sociaux (résolution n° 10)

En exécution de la mission prévue par l'article L. 225-197-1 du code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le projet d'autorisation d'attribution d'actions gratuites existantes ou à émettre au profit des dirigeants, des membres du personnel salarié et des mandataires sociaux de la société Bénéteau et des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L. 225-197-2 du code de commerce, opération sur laquelle vous êtes appelés à vous prononcer:

Votre directoire vous propose, sur la base de son rapport, de l'autoriser pour une période de 38 mois à attribuer des actions gratuites existantes ou à émettre.

Il appartient au directoire d'établir un rapport sur cette opération à laquelle il souhaite pouvoir procéder. Il nous appartient de vous faire part, le cas échéant, de nos observations sur les informations qui vous sont ainsi données sur l'opération envisagée.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à vérifier que les modalités envisagées et données dans le rapport du directoire s'inscrivent dans le cadre des dispositions prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données dans le rapport du directoire portant sur l'opération envisagée d'autorisation d'attribution gratuite d'actions.

# Réduction du capital social par annulation d'actions achetées (résolution n° 12)

En exécution de la mission prévue à l'article L. 225-209, al. 7 du code de commerce, en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Votre directoire vous propose de lui déléguer, pour une période de 3 ans, tous pouvoirs pour annuler, dans la limite de 10 % de son capital, par période de 24 mois, les actions achetées au titre de la mise en œuvre d'une autorisation d'achat par votre société de ses propres actions dans le cadre des dispositions de l'article précité.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, qui n'est pas de nature à porter atteinte à l'égalité des actionnaires, sont régulières.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'achat par votre société, dans la limite de 10 % de son capital, de ses propres actions, dans les conditions prévues à l'article L. 225-209 du code de commerce. Cette autorisation d'achat est proposée par ailleurs à l'approbation de votre assemblée générale et serait donnée pour une période de 18 mois.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, étant rappelé que celle-ci ne peut être réalisée que dans la mesure où votre assemblée approuve au préalable l'opération d'achat, par votre société, de ses propres actions.

Les Commissaires aux Comptes
La Roche sur Yon et Rennes le 20 décembre 2012

ATLANTIQUE REVISION CONSEIL – A.R.C.

KPMG Audit Département de KPMG S.A.

Departement de la me

Sébastien CAILLAUD Vincent BROYE Associé Associé

# **PROJET DES RÉSOLUTIONS**

#### Première résolution ordinaire

Après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Directoire, du rapport du Conseil de Surveillance et du rapport général des Commissaires aux comptes sur les comptes sociaux, l'Assemblée Générale déclare approuver les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 août 2012, tels qu'ils lui sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 7 876 978.45 €.

Cette approbation comporte celle des dépenses visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts réintégrées au résultat fiscal de l'exercice pour un montant de 16.451 €.

#### Deuxième résolution ordinaire

Après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Directoire, du rapport du Conseil de Surveillance et du rapport général des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés, l'Assemblée Générale déclare approuver les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 août 2012, tels qu'ils lui sont présentés et qui font apparaître une perte nette de − 852 K€ (dont part du groupe : - 734 K€).

#### Troisième résolution ordinaire

Après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L.225-86 du Code de Commerce, l'Assemblée Générale approuve sans réserve les conventions qui y sont relatées.

#### Quatrième résolution ordinaire

L'Assemblée Générale, sur la proposition du Directoire, décide d'affecter le résultat net de l'exercice clos le 31 août 2012 d'un montant de 7 876 978,45 €, augmenté de 320 005,44 € de « Report à nouveau positif » antérieur, de la manière suivante :

- Autres réserves

8 196 983,89 €

En conséquence, aucun dividende ne sera distribué au titre de cet exercice.

Il est rappelé, conformément aux dispositions légales, que les dividendes mis en paiement au titre des trois derniers exercices se sont élevés aux sommes suivantes :

	2008/2009	2009/2010	2010/2011
Nominal de l'action	0,10€	0,10€	0,10€
Nombre d'actions	87 147 200	87 147 200	82 789 840
Dividende net	-	0,12€	0,18€

#### Cinquième résolution ordinaire

L'Assemblée Générale, sur la proposition du Conseil de Surveillance, décide de renouveler pour une période de 6 exercices, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2018, le mandat des Commissaires aux comptes suivants :

- La société ATLANTIQUE REVISION CONSEIL 52 rue Jacques-Yves Cousteau, Bâtiment B, BP 743, 85018 LA ROCHE SURYON représentée par Monsieur Jérôme BOUTOLLEAU

au poste de Commissaire aux comptes titulaire

- Monsieur Jean-Paul CAQUINEAU 52 rue Jacques-Yves Cousteau, Bâtiment B, BP 743, 85018 LA ROCHE SUR YON

au poste de Commissaire aux comptes suppléant.

#### Sixième résolution ordinaire

L'Assemblée Générale décide de nommer membre du Conseil de Surveillance :

- Monsieur Jean-Pierre GOUDANT Né le 12 mars 1951 à Enghien les Bains (95) Demeurant 33 avenue Sainte Marie à GUJAN-MESTRAS (33470)

(préalablement coopté par le Conseil de Surveillance du 7 novembre 2012)

pour une durée de 3 ans qui se terminera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2015.

Le susnommé déclare accepter la mission qui vient de lui être confiée et qu'il n'existe de son chef aucune incompatibilité ni aucune interdiction à cette nomination.

#### Septième résolution ordinaire

L'Assemblée Générale décide d'attribuer au Conseil de Surveillance, à titre de jetons de présence pour l'exercice actuellement en cours, une somme de 200 000 € que le Conseil répartira comme il l'entend.

#### Huitième résolution ordinaire

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise le Directoire, pour une durée de 18 mois, à faire acheter par la société ses propres actions, dans la limite de 10 % du capital social, en vue de, par ordre de priorité :

- l'animation du marché des actions par un prestataire de services d'investissement, dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI,
  - l'attribution aux salariés ou mandataires sociaux de la société ou de son groupe, sous forme d'options d'achat d'actions et / ou d'actions gratuites, sous réserve de l'adoption par l'Assemblée Générale Mixte des 9ème et 10ème résolutions autorisant cette attribution.
  - la cession d'actions aux salariés de la société ou de son groupe, dans le cadre d'un ou plusieurs plans d'épargne entreprise créés dans les sociétés du groupe, sous réserve de l'adoption par l'Assemblée Générale Mixte de la 11ème résolution autorisant cette cession.
  - la conservation et remise des actions en paiement ou en échange, dans le cadre d'opérations financières ou de croissance externe dans le cadre de la réglementation boursière,
  - l'annulation d'actions en vue d'optimiser le résultat par action et d'optimiser la rentabilité des fonds propres, sous réserve de l'adoption par l'Assemblée Générale Mixte de la 12ème résolution autorisant cette annulation.

Le prix maximum d'achat des actions est fixé à : 15 €

Le montant maximum des fonds destinés à la réalisation de ce programme d'achat d'actions sera de 100 millions d'euros.

Cette décision annule et remplace la précédente autorisation.

En cas d'ajustement de la valeur du nominal de l'action, les valeurs sus-indiquées seront ajustées dans les mêmes proportions.

#### Neuvième résolution extraordinaire

L'Assemblée Générale Extraordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du Directoire et du rapport spécial des Commissaires aux comptes, autorise le Directoire à consentir, en une ou plusieurs fois, aux conditions qu'il déterminera, au bénéfice des dirigeants, mandataires sociaux ou des membres du personnel, ou de certains d'entre eux, de la société BENETEAU S.A. et des

autres entités de son groupe, des options d'achat d'actions de la société, dans les limites du nombre maximal d'actions provenant du plan de rachat d'actions de la société.

Le prix d'achat ne pourra être inférieur à 80 % du cours moyen d'achat des actions détenues par la société dans le cadre de son programme de rachat d'actions.

Cette autorisation est valable pour une durée de 38 mois à compter de ce jour. Les options pourront être exercées entre le 4ème et le 10ème anniversaire de la date de leur attribution.

L'Assemblée Générale Extraordinaire donne tous pouvoirs au Directoire à l'effet de remplir toutes formalités ou diligence permettant la mise en place et la réalisation du plan d'options d'achat d'actions, dans les conditions ci-dessus et dans les limites autorisées par les textes en vigueur.

Cette décision annule et remplace la précédente autorisation.

#### Dixième résolution extraordinaire

L'Assemblée Générale Extraordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du Directoire et du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, autorise le Directoire à attribuer, en une ou plusieurs fois, aux conditions qu'il déterminera, au bénéfice des dirigeants, mandataires sociaux ou des membres du personnel, ou de certains d'entre eux, de la société BENETEAU S.A. et des autres entités de son groupe, des actions gratuites de la société, existantes (détenues en portefeuille ou à acquérir) ou à émettre, dans les limites du nombre maximal d'actions provenant du plan de rachat d'actions de la société.

Cette autorisation est valable pour une durée de 38 mois à compter de ce jour.

L'attribution des actions à leurs bénéficiaires est définitive au terme d'une période d'acquisition de 2 ans à compter de leur attribution. Les bénéficiaires devront conserver ces actions pendant 2 ans à compter de leur attribution définitive.

L'Assemblée Générale Extraordinaire donne tous pouvoirs au Directoire à l'effet de remplir toutes formalités ou diligence permettant la mise en place et la réalisation de cette attribution d'actions gratuites, dans les conditions ci-dessus et dans les limites autorisées par les textes en vigueur.

Cette décision annule et remplace la précédente autorisation.

#### Onzième résolution extraordinaire

L'Assemblée Générale Extraordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du Directoire, autorise le Directoire à céder des actions, en une ou plusieurs fois, aux conditions qu'il déterminera, aux salariés de la société ou de son groupe, dans le cadre d'un ou plusieurs plans d'épargne entreprise créés dans les sociétés du groupe, dans les limites du nombre maximal d'actions provenant du plan de rachat d'actions de la société, et ce pour une durée de 3 ans.

L'Assemblée Générale Extraordinaire donne tous pouvoirs au Directoire à l'effet de remplir toutes formalités ou diligence permettant la mise en place et la réalisation de la cession d'actions à un ou plusieurs plans d'épargne entreprise, dans les conditions ci-dessus et dans les limites autorisées par les textes en vigueur.

Cette décision annule et remplace la précédente autorisation.

#### Douzième résolution extraordinaire

L'Assemblée Générale Extraordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du Directoire et du rapport spécial des Commissaires aux comptes, autorise le Directoire à réduire le capital social par annulation des actions achetées en application de la 8ème résolution, dans les limites légales et ce pour une durée de 3 ans.

L'Assemblée Générale Extraordinaire donne tous pouvoirs au Directoire à l'effet de remplir toutes formalités ou diligence permettant la mise en place et la réalisation de la réduction du capital social et de modifier en conséquence les statuts.

Cette décision annule et remplace la précédente autorisation.

#### Treizième résolution

Tous pouvoirs sont conférés au porteur de copies ou d'extraits des présentes pour effectuer toutes formalités et faire valoir ce que de droit.

# Descriptif du Programme de rachat d'actions propres à autoriser par l'Assemblée Générale Mixte du 1er Février 2013

En application des dispositions des articles 241-1 et suivants du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, homologués par arrêté du 30 décembre 2005, le présent descriptif a pour objet de détailler les objectifs et les modalités du programme de rachat de ses propres actions par la société, soumis à l'autorisation de l'Assemblée Générale Mixte du 1er Février 2013.

Le présent descriptif est mis à la disposition du public sur le site internet de la société (www.beneteaugroup.com) ainsi que sur celui de l'Autorité des Marchés Financiers. Une copie peut être obtenue sans frais par courrier au siège social indiqué ci-dessus.

# Nombre de titres et part du capital détenus par la société, répartition par objectifs

Au 30 Novembre 2012, la société détenait un total de 1 648 608 actions, représentant 1,99 % du capital social, réparties par objectifs de la façon suivante :

- contrat de liquidité conclu avec un PSI agissant de manière indépendante : 0 actions
- attribution aux salariés ou mandataires sociaux sous forme d'options d'achat d'actions : 256 290 actions
- attribution gratuite aux salariés ou mandataires sociaux : I 327 200 actions
- conservation et remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe : 65 118 actions

#### Objectifs du programme de rachat

Les objectifs de ce programme sont les suivants, par ordre de priorité décroissant :

- l'animation du marché des actions par un prestataire de services d'investissement, dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI,
- l'attribution aux salariés ou mandataires sociaux de la société ou de son groupe, sous forme d'options d'achat d'actions et / ou d'actions gratuites, sous réserve de l'adoption par l'Assemblée Générale Mixte des résolutions correspondantes,
- la cession d'actions aux salariés de la société ou de son groupe, dans le cadre d'un ou plusieurs plans d'épargne entreprise créés dans les sociétés du groupe, sous réserve de l'adoption par l'Assemblée Générale Mixte de la résolution correspondante,

- la conservation et remise des actions en paiement ou en échange, dans le cadre d'opérations financières ou de croissance externe dans le cadre de la réglementation boursière,
- l'annulation d'actions en vue d'optimiser le résultat par action et d'optimiser la rentabilité des fonds propres, sous réserve de l'adoption par l'Assemblée Générale Mixte de la résolution correspondante.

Les actions affectées à des objectifs non réalisés où liés à un changement de stratégie au cours du programme de rachat, sont susceptibles d'être cédées dans le cadre d'un mandat de cession conclu avec un PSI agissant de manière indépendante, où d'être réaffectées à l'annulation dans le cadre des textes réglementaires.

# Part maximale du capital, nombre maximal et caractéristique des titres que la société se propose d'acquérir, prix maximal d'achat

Ce programme portera, comme le précédent, sur un maximum de 10 % du capital social.

Les titres sont des actions BENETEAU, ordinaires et toutes de même catégorie, cotées au compartiment B de NYSE Euronext Paris (code ISIN FR000003516).

Sur la base du nombre total d'actions composant le capital social à ce jour, soit 82 789 840 actions, le nombre maximum d'actions qui pourraient être détenues par la société en application de ce programme serait donc de 8 278 984 actions.

Compte tenu des 1 648 608 actions déjà détenues, la société s'engage à ne pas acquérir plus de 6 630 376 actions.

Le prix maximum d'achat est fixé à 15 €.

Sur cette base, l'investissement maximal théorique est donc de 100 M€.

#### Durée du programme de rachat

Ce programme aura une durée de 18 mois à compter de l'Assemblée Générale Mixte du 1er Février 2013, soit jusqu'au 1er Août 2014.

Opérations effectuées par voie d'acquisition, de cession ou de transfert dans le cadre du précédent programme jusqu'à la date de publication du présent descriptif

Détail dans tableau de déclaration synthétique joint.

# **TABLEAU DE DECLARATION SYNTHETIQUE**

Déclaration par l'émetteur des opérations réalisées sur ses propres titres du le décembre 2011 au 30 Novembre 2012

Pourcentage de capital auto détenu de manière directe et indirecte : 1,99 % Nombre d'actions annulées au cours des 24 derniers mois : 4 357 360

Nombre de titres détenus en portefeuille : 1 648 608 actions

Valeur comptable du portefeuille : 13 748 090 €

Valeur de marché du portefeuille : 13 172 378 € (valorisé à 7,990 € : cours du 30/11/2012)

	Flux bruts cumulés		Positions ouvertes au jour de la publication du descriptif du programme	
	Achats	Ventes et Transferts	Positions couvertes à l'achat	Positions ouvertes à la vente
Nombre de Titres	323 718	461 218 et 3 400	Options d'achat achetées – Achats à terme	Options d'achat vendues - Ventes à terme
Echéance maximale moyenne			-	-
Cours moyen de la transaction	8,299 €	8,763 €		
Prix d'exercice moyen		6,456 €	-	-
Montants	2 686 575 €	4 041 456 € et 21 950 €		

## Attestation du Rapport Financier Annuel 2011-2012

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Yves LYON-CAEN Président du Conseil de Surveillance Bruno CATHELINAIS Président du Directoire

Notes	